PRIVATISATIONS

Main basse sur la France



Coll. Fondation Jean Jaurès



PARTI SOCIALISTE
10, rue de Solferino - 75007 Paris

Coll. Fondation Jean-Jaurès

PRIVATISATIONS

Main basse sur la France

Coll. Fondation Jean Jaurès

SOUS COUVERT

de libéralisme, Edouard Balladur décide dans son bureau ministériel des noyaux durs, évalue les actifs, la valeur des groupes, nomme ses amis. Il renoue avec un passé qui avait déjà montré les limites d'un capitalisme pauvre en capitaux et trop souvent frileux.

En effet, l'état des groupes industriels et des banques nationalisés en 1982 était souvent préoccupant : sous-capitalisation, manque de fonds propres, refus du risque et de l'innovation, dividendes détournés de l'investissement vers la spéculation. La gauche a su démontrer largement sa capacité à prendre en mains les intérêts vitaux du pays. La nationalisation a été une réussite industrielle, financière et sociale. Elle a permis de réconcilier les Français avec l'effort productif, de faire marcher de pair le progrès social et le

Coll. Fondation Jaurès

progrès économique. Dans la tradition française d'économie mixte, les nationalisations ont montré la capacité d'impulsion de l'Etat et les bénéfices qu'en retire toute l'économie.
La mystification doit aujourd'hui cesser. Il faut prendre la mesure des conséquences de la politique de privatisation, en dénoncer la logique et les effets prévisibles.
C'est à cela que nous nous employons dans cet ouvrage qui doit beaucoup au travail de recherche et d'analyse d'hommes et de femmes, socialistes ou non, qui veulent retrouver le chemin d'une politique économique, industrielle et financière conforme aux intérêts de la France. Je souhaite, à cet égard, remercier particulièrement Michel Charzat, Secrétaire National au Secteur Public, ainsi que ses collaborateurs, qui ont su coordonner ce travail et l'inscrire dans le projet collectif des socialistes.

Lionel Jospin

NATIONALISATIONS

Nationalisations contre privatisations... A en croire les gazettes, ce débat serait exclusivement marqué par l'esprit de dogme et la polémique partisane. Etat-providence contre intérêts privés pour les uns. Etat tentaculaire, étouffant, bureaucratique et sclérosant contre Marché régulateur, harmonieux et bénéfique pour les autres. Manichéisme facile.

UNE REUSSITE INSCRITE DANS LES CHIFFRES

Dogme contre dogme, vraiment ? Ne faut-il pas prendre en compte les particularités de l'économie française, les leçons du passé, les évènements récents qui font mesurer les risques de la dérèglementation sauvage. Comme si la gauche socialiste n'avait pas, au cours de la période précédant son arrivée au pouvoir, mis l'accent sur l'analyse concrète de la société française.

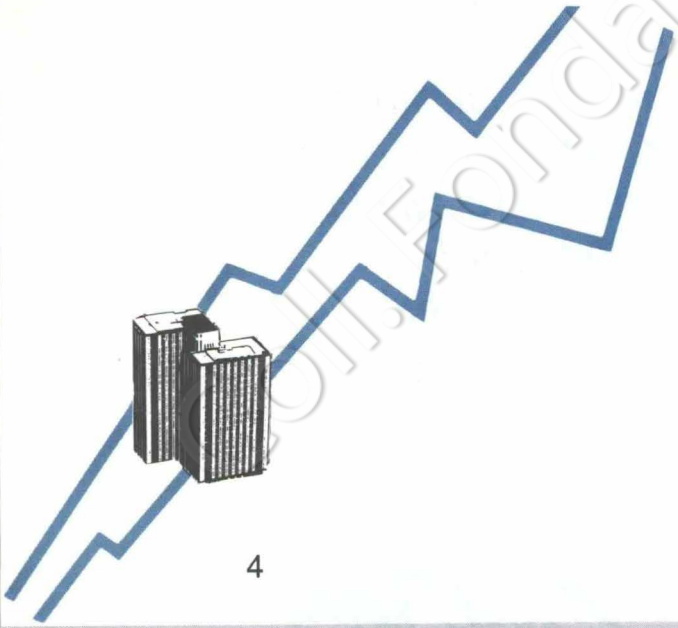

Dans les dix années précédant la victoire de mai 1981 -si longtemps attendue par toute une génération- la gauche avait effectivement fondé une bonne part de sa réflexion économique sur les nationalisations. On peut invoquer à ce propos sa culture politique et ses souvenirs historiques (1924,1936 et le mur de l'argent, 1945 et la Libération), tout cela ne sera pas faux. Mais il serait injuste d'oublier qu'une indiscutable analyse économique justifiait cette démarche.

Dans la France des années 1970 à 1980, les faiblesses structurelles et le recul relatif de l'industrie rendaient nécessaire, plus encore que chez nos principaux partenaires, la définition d'une politique de développement industriel cohérente et rigoureuse.

Comment la gauche pouvait-elle espérer que l'effort innovateur, le goût du risque et, pour tout dire, le talent dans

la réussite qui faisaient déjà cruellement défaut à un capitalisme pauvre en capitaux et en entrepreneurs s'imposeraient tout-à-coup après un changement politique combattu férocement par les puissances de l'argent ?

Les nationalisations d'entreprises, pour la plupart déjà considérablement tributaires de subventions publiques, pouvaient laisser espérer une certaine rationalisation et une plus grande cohérence du système productif français.

En 1981 ,plusieurs critères avaient guidé le choix des secteurs et des entreprises où l'Etat allait s'investir prioritairement:

- éviter la disparition d'un élément essentiel du patrimoine industriel national, comme pour Péchiney ou Rhône-Poulenc ;

- éviter la prise de contrôle par l'étranger de secteurs jugés nécessaires à l'indépendance nationale, alors qu'aucune solution privée française n'apparaissait crédible, comme pour Bull ;

- faire face à des besoins de financement que le capitalisme privé n'était pas en mesure ou ne souhaitait pas couvrir, alors que l'Etat subventionnait déjà largement l'entreprise sans en avoir pour autant le contrôle, comme pour la sidérurgie (56 milliards de 1966 à 1980);

- permettre des restructurations, des apports de fonds propres ou des investissements-recherche que les actionnaires privés n'avaient pas voulu ou pas su réaliser, comme pour la chimie, l'informatique ou les télécommunications ;

- rationaliser certains complexes industriels où l'Etat était déjà principal partenaire, pour mettre sur pied de véritables stratégies économiques répondant aux besoins vitaux du pays. Ce qui a été fait, par exemple, pour le développement de l'électronique de défense par Thomson aidé par la Délégation Générale à l'Armement, ou dans le domaine des télécommunications par la CGE réalisant l'opération ITT grâce à l'appui du CNET et de la Délégation Générale des Télécommunications.



Pas plus que l'entreprise privée n'est automatiquement synonyme d'efficacité et de rentabilité, l'entreprise publique ne l'est de lourdeur, d'inadéquation ou de déficit. S'il n'y avait qu'un enseignement à tirer de la gestion du secteur industriel français de 1981 à 1986, celui-là en tout cas en vaudrait la peine.

Collection Jean-Jaurès

facile qui ne résiste pas à la réalité.

Une avancée significative

Mais le bilan des nationalisations apparaît beaucoup plus riche. Aujourd'hui où la vogue libérale oblige tout un chacun à vouer aux gémonies tout ce qui porte le label "public", de l'école à la médecine, remettons un peu de vrai dans ce faux débat.

Sur le plan industriel, les nationalisations ont facilité, grâce à l'unicité de l'actionnariat, la recomposition cohérente des activités de la plupart des groupes. Elles ont notamment permis une mobilisation des énergies et des moyens sur quelques grandes priorités nationales (électronique, informatique).

Sur le plan bancaire, l'achèvement de la nationalisation du crédit a permis, outre le sauvetage de plusieurs banques, la réforme et la valorisation, y compris au niveau international, de l'outil (comme l'établit le Rapport Pastre, publié par la Documentation Française).

Sur le plan social, est-il besoin de rappeler que la loi de démocratisation du secteur public a permis à la France de réaliser une avancée significative vers la participation réelle des salariés à la marche de l'entreprise.

Les contrats de Plan, enfin, ont permis aux entreprises de mieux connaître et prendre en compte certains objectifs d'intérêt national dans le respect de leur autonomie de gestion.

En fait de "collectivisation" de l'industrie française, le secteur public passait ainsi de :

- **13 à 16 % *des effectifs salariés,***
- **21 à 28 % *de la valeur ajoutée,***
- **11 à 23 % *des exportations,***
- **29 à 36 % *des investissements du pays.***

La nationalisation a permis aux entreprises d'amorcer leur

Fondation Jean-Jaurès

La loi du 11 février 1982 et les acquisitions effectuées en 1981 et 1982 ont permis la nationalisation de :

- **cinq sociétés** : *CGE,Péchiney-Ugine-Kuhlmann , Rhône-Poulenc, St Gobain, Thomson,*
- **trente-neuf banques et deux compagnies financières** *(Paribas et Suez),*
- **deux entreprises sidérurgiques** : *Usinor et Sacilor,*
- **quatre entreprises de pointe** : *Matra, Avions Marcel-Dassault, Compagnie des Machines Bull, ITT France.*

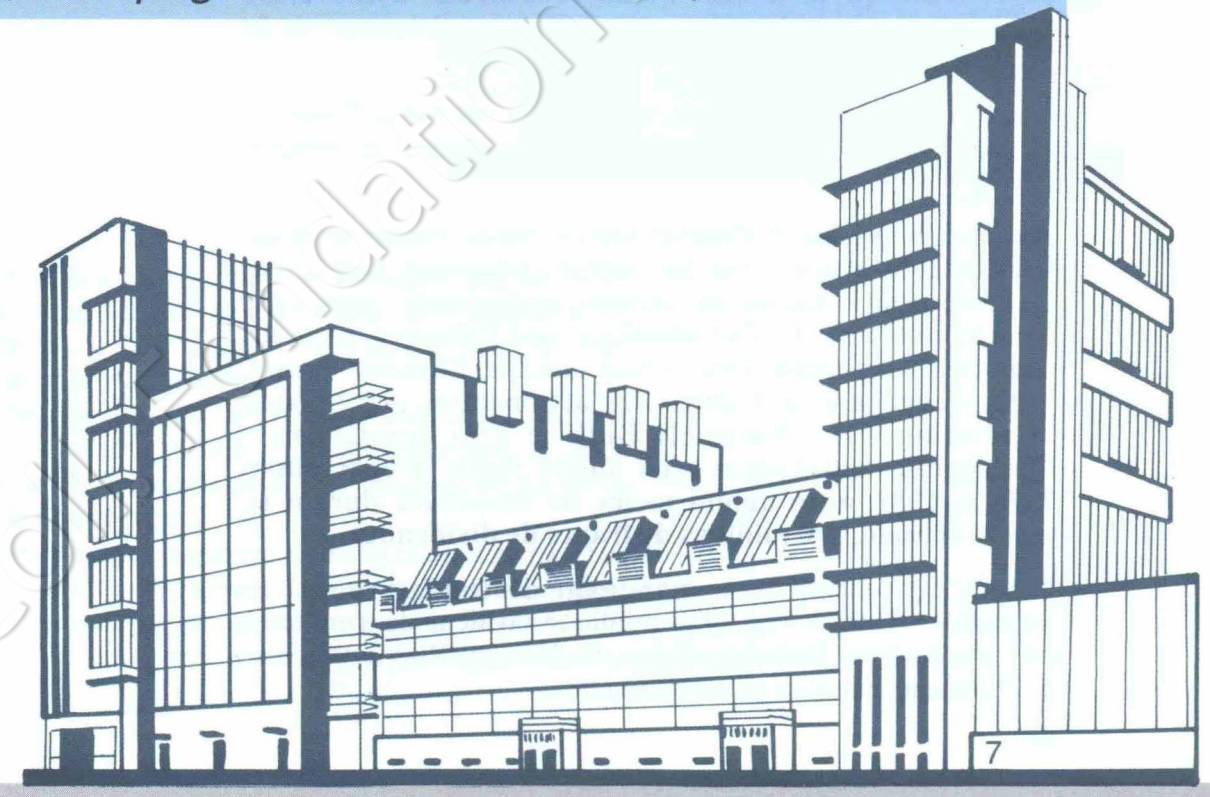

redressement économique.

Fondation Jean-Jaurès

Profits privés - Subventions publiques

Un des arguments les plus fréquemment employés aujourd'hui par les adeptes de la privatisation à tout-va est celui d'une prétendue "re-rentabilisation" de ces entreprises présentées comme déficitaires et endormies sous le "joug" étatique, alors qu'elles redeviendraient bénéficiaires et performantes une fois "libéralisées". La réalité est tout autre.

A part quelques oiseaux rares comme la CGE, les entreprises nationalisées à 100% en 1982 étaient dans une situation précaire, voire critique pour certaines d'entre elles.

Bien peu nombreux avaient été les chefs d'entreprise qui, après le premier choc pétrolier des années 1973-1974 avaient su prévoir qu'on n'était qu'au tout début d'une crise économique bien plus longue et bien plus dure que ne le disaient les experts.

Résultat : les restructurations nécessaires ont été différées et les profits allègrement empochés, sans se soucier de préparer l'avenir.

Ainsi, PUK, Rhône Poulenc et Saint Gobain avaient repoussé leurs investissements dans les secteurs nouveaux pour tenter de compenser la baisse des secteurs traditionnels. Mais c'est dans le domaine de l'informatique que l'absence de toute stratégie à long terme a été la plus sensible. Et même lorsque l'Etat s'engagera, aux côtés des actionnaires privés dans l'opération CII -Honewell Bull ce sera insuffisant : **l'entreprise, qui n'aura reçu aucun fonds propre entre 1976 et 1981, aura quand même dû distribuer durant la même période, 370 millions de francs de dividendes.**

Toutes ces entreprises, manquant de fonds propres et incapables d'attirer l'épargne publique, avaient dû s'endetter très lourdement. Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc et Thomson étaient en grave difficulté.

En 1982 les entreprises publiques sont déficitaires, en

Fondation Jean-Jaurès

Bilan positif : alors que ces cinq entreprises n'avaient reçu de leurs actionnaires que 1,6 milliards entre 1974 et 1981, elles ont reçu en dotations en capital de l'Etat :

- **3 600 millions de francs en 1982**
- **2 930 millions de francs en 1983**
- **5 300 millions de francs en 1984**
- **2 510 millions de francs en 1985**

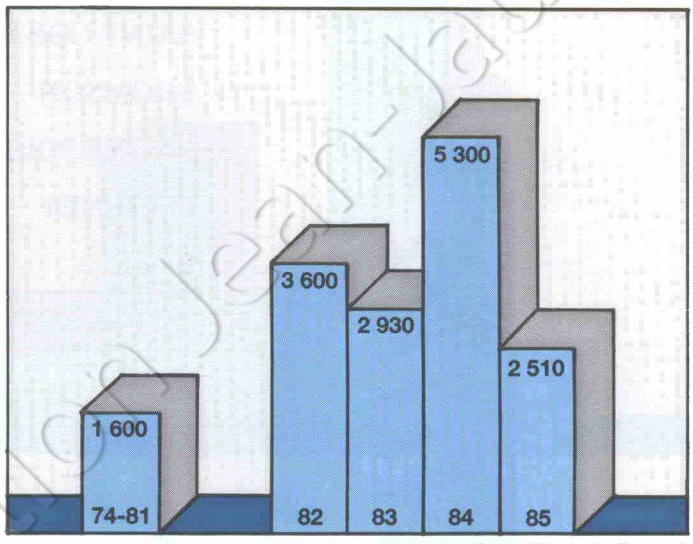

(en millions de Francs)

Par ailleurs les entreprises nationales ont pu faire largement appel au marché financier, redynamisé, notamment grâce aux titres participatifs et aux certificats d'investissement.

La recapitalisation de l'ensemble des groupes industriels a ainsi pû être efficacement conduite grâce aux **soixante milliards de fonds propres et de prêts participatifs** qu'ils ont reçus.

Les résultats de cette politique ne se sont d'ailleurs pas fait attendre. Là où l'initiative privée et la loi du marché avaient échoué, la politique de dotation entreprise par la puissance publique a permis un redressement spectaculaire de leur situation.

Fondation Jean-Jaurès

1985 elles seront bénéficiaires.

Des résultats financiers améliorés

Résultats nets en millions des six groupes les plus importants nationalisés en 1982

	1984	1985
CGE	+586	+1000
SAINT GOBAIN	+578	+ 600
THOMSON	-168	+ 500
RHONE POULENC	-286	+2200
PECHINEY	-1686	+ 800
BULL	-449	+ 50
TOTAL	**-1425**	**+5150**

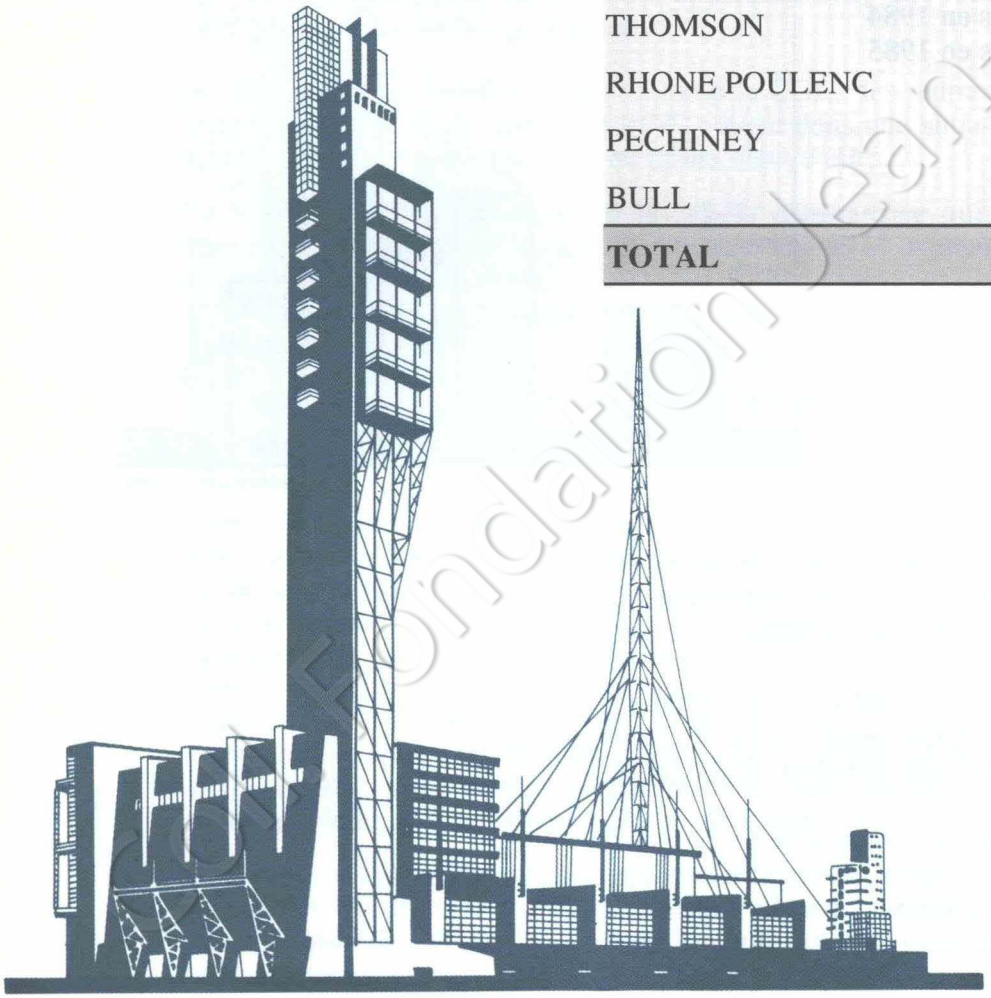

Tous les groupes, à l'exception de Renault, Sacilor, Usinor et la CGCT ont amélioré leurs résultats dès 1983.

Fondation Jean-Jaurès

Investissements, exportations, de 1982 à 1986 les entrepri

Alors que partout ailleurs, les investissements stagnaient, les entreprises nationales, elles, investissaient davantage

1981 : + 5, 5 %
1982 : + 17, 3 %
1983 : + 5, 5 %
1984 : + 35,0 %
1985 : + 3, 0 %

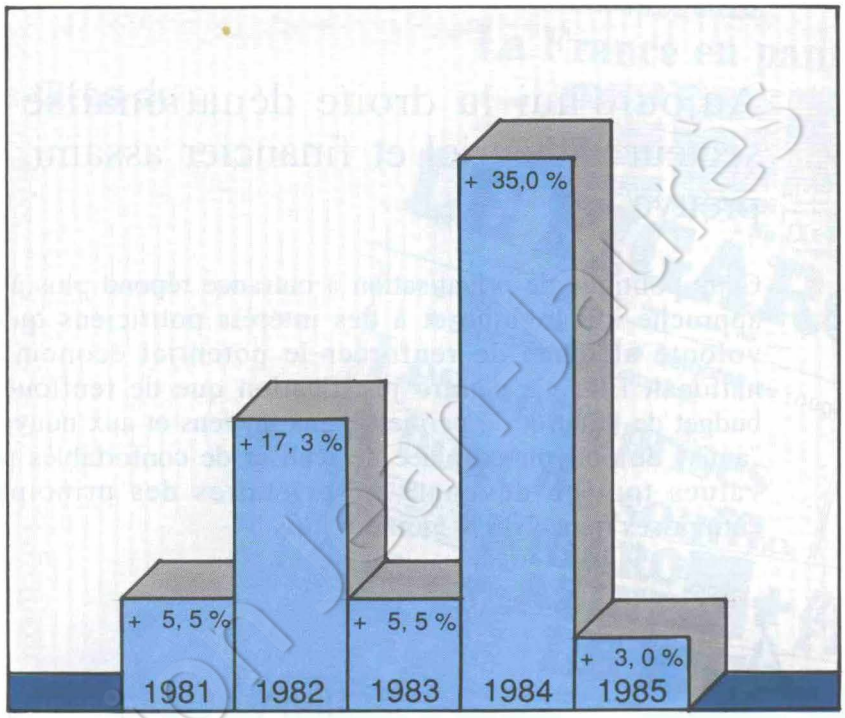

Sur le plan des échanges extérieurs le solde excédentaire des entreprises nationales industrielles est passé de soixante-dix milliards de francs en 1982 à plus de cent milliards de francs en 1984. Ceux qui criaient à la bureaucratisation ont oublié de noter que **parmi les quinze premières entreprises exportatrices françaises, douze sont publiques.**

De 1982 à 1986 la politique mise en oeuvre, notamment au travers des nationalisations, a permis de remettre en état des pans entiers de l'industrie, d'assainir la situation des banques tout en leur donnant une crédibilité internationale et de mettre en place les éléments d'une véritable politique industrielle nationale.

Le montant des dépenses de Recherche-Développement assumées par les entreprises nationales a été de 21,7 milliards de francs en 1984 contre 19 milliards pour l'ensemble du secteur privé.

ses nationalisées sont en tête.

Fondation Jean-Jaurès

Aujourd'hui la droite dénationalise un secteur industriel et financier assaini. La preuve

Rachetées en 1982 pour 16,9 milliards, sept entreprises ont été revendues en 1987 pour 59,6 milliards.

Cette politique de privatisation à outrance répond plus à une approche idéologique et à des intérêts politiciens qu'à la volonté affichée de renforcer le potentiel économique national. Elle n'a d'autre justification que de renflouer le budget de l'Etat et de permettre aux anciens et aux nouveaux "amis" du pouvoir en place de réaliser de confortables plus-values tout en devenant propriétaires des principales entreprises françaises à moindre frais



Petits morceaux choisis des titres du Figaro de Mars à Juin 1983.

"Les entreprises asphyxiées"

" La France en panne

" La France s'enlise"

"La faillite"

" Le gâchis"

" La gabegie"

" Le naufrage"



Au même moment le "Financial Times" organe bien connu du communisme international écrivait :

"La France a une politique économique qui fait honneur à son gouvernement".

bonne affaire pour certains.

PRIVATISER ?

Contradiction ? Vous avez dit contradiction ? Comme il était bizarre d'entendre la droite en 1986 dénoncer à hauts cris ces "entreprises publiques déficitaires" tout en proclamant en même temps sa volonté de les vendre très vite au privé. Philantropes les capitalistes français ? Cela se saurait. Et qui aurait voulu acheter des entreprises ne valant rien ? Ceux qui se sont battus pour faire partie de ces fameux "noyaux durs" amoureusement concoctés par Edouard Balladur ne participaient évidemment pas à une vente de charité. Ils achetaient du pouvoir en même temps que la certitude d'accroître leurs profits à plus ou moins long terme.

MAIS POUR QUI ET POUR QUOI ?

"Seule compte la perspective d'un bénéfice substantiel" confiait d'ailleurs froidement Pierre Moussa -ancien dirigeant de Paribas avant 1982 qui s'illustra en vendant à l'étranger sa filiale suisse pour échapper à la nationalisation- au Financial Times en septembre dernier. Le nouveau patron du groupe Frandev commentait en ces termes quelque peu cyniques son entrée dans les noyaux durs de Paribas et de la Société Générale. On disait autrefois dans les bonnes familles qu'il était malséant de parler d'argent à table. Pierre

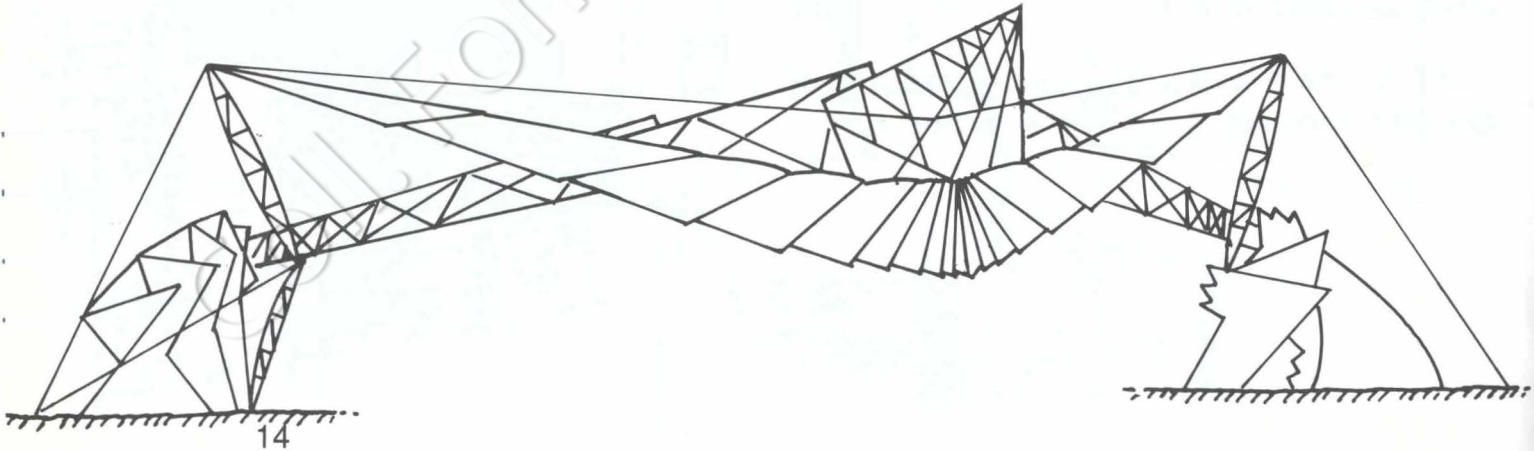

Postuler à l'admission dans les « noyaux durs » : une œuvre

Moussa s'asseyant à celle de ces conseils d'administration d'où les parvenus de gauche l'avaient si cavalièrement écarté de 1981 à 1986 avait au moins le mérite de la franchise.

Car, au moment même où les socialistes étaient confrontés aux réalités, voilà que la droite emballait son programme dans tous les "ismes" venus d'Outre-Atlantique. "Libéralisme", "anti-étatisme", "individualisme". L'important était de faire rimer le tout avec liberté. Ecole payante mais libre. Capitalisme sauvage mais libre. Epuration libre de l'Etat, etc.

Car dans le dictionnaire chic et choc de la nouvelle vieille droite, tout ce qui se disait autrefois "privé" se prononce dorénavant "libre". Dans le programme électoral du RPR et de l'UDF, c'était cela la grande, la seule "nouveauté" : tout serait plus "libre" parce que plus "privé".

Le vent, en l'occurence, venait d'ouest : reaganisme et thatchérisme devenaient officiellement les deux mamelles du libéralisme à la française estampillé RPR-UDF.

Qu'on ne se méprenne pas. Nul ne songe à soupçonner la droite de n'avoir pas cru sincèrement à sa potion magique. D'autant plus que la culture politico-historique dont elle est nourrie la conduit tout naturellement à se méfier d'un Etat dont les soucis "égalitaristes" rognent depuis trop longtemps sur les privilèges de ses grands électeurs.

Pourquoi, en plus, se serait-elle longuement interrogée sur les réalités d'une politique qui semblait si bien réussir, électoralement du moins -parce que pour le reste...- de l'autre côté du Channel ?

© Fondation Jean-Jaurès

Pourquoi les députés de droite auraient-ils davantage douté que les lecteurs du Figaro -même s'ils avaient, eux, les moyens d'en savoir plus- de la réalité d'un échec des nationalisations qu'on leur décrivait si terrible ?

Privatiser ? Pourquoi pas ? La formule guérit apparemment de tout : ça efface l'oeuvre maîtresse des socialistes, c'est populaire, donc bon pour la réélection, ça donne le "look" libéral à la mode, et si, de surcroît, les experts disent que ce n'est pas mauvais pour l'économie, pourquoi s'en priver ?

L'hymne au libéralisme entonné alors par l'ensemble des partis de droite, par le patronat et la quasi totalité des média avait quelque chose d'impressionnant. La réalité était moins grandiose. Libéral, certes, Balladur s'affirme comme tel. Mais son libéralisme se résume à ce credo passe-partout, titre du plaidoyer pro-domo qu'il vient de faire paraître : *"Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat"*. Qui aurait le coeur de lui donner tort ? Contentons-nous de compléter la formule : "Et parmi tous les hommes, Edouard Balladur croit surtout... en lui-même et en ses amis".

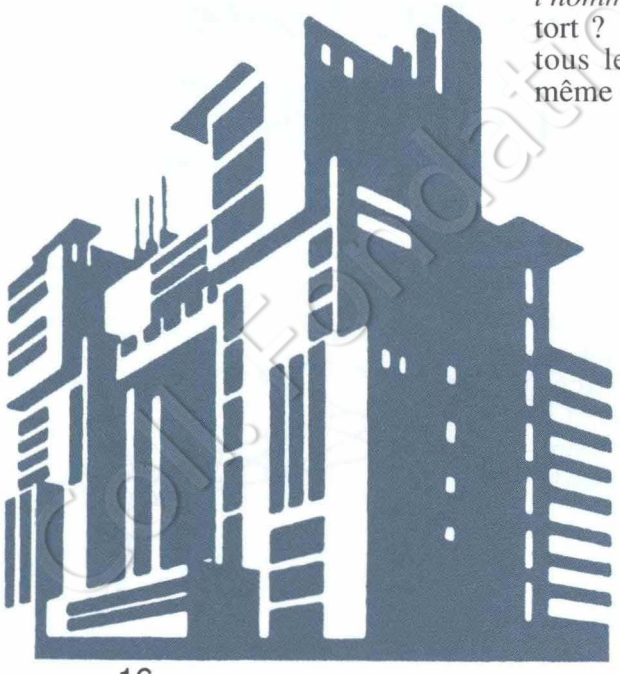

Edouard Balladur va décider seul du choix des entreprises,

Des privatisations très publiques

Car de libérale sa démarche n'a que le nom. Privatiser, bien sûr, mais en fonction des vues de la puissance publique -en l'occurence celles du Ministre d'Etat- et non en fonction des règles du marché.

En Grande-Bretagne, Margaret Thatcher a privatisé une vingtaine d'entreprises en sept ans. Pour chacune, une loi spéciale a été votée au Parlement. Et les ventes ont été faites au plus offrant.

En France, alors que le gouvernement Chirac aborde sa treizième dénationalisation en dix-huit mois, c'est une toute autre méthode qui a été choisie. Une méthode "étatiste" pourrait-on être tenté d'écrire. Une seule loi-cadre pour toutes les privatisations -soit soixante-cinq sociétés évaluées à 400 milliards de francs en cinq ans- et, ensuite, c'est le Ministre de l'Economie seul qui décide :

Les "actionnaires stables" ou "noyaux durs" c'est lui ; la désignation des nouveaux PDG, c'est lui ; le prix de l'action vendue au public et aux investisseurs privilégiés, c'est lui ; le nom des heureux élus -sociétés vendues et repreneurs- c'est lui ; le rythme, les dates, c'est toujours lui. L'Etat, en fait, c'est lui.

Certes, il existe une commission de la privatisation créée par la loi du 6 août 1986 (article 3) relative aux conditions d'application des privatisations, *"chargée de procéder à l'évaluation de la valeur des entreprises"*. Dépendant totalement de la Direction du Trésor -obéissant évidemment aux ordres du ministre- qui l'abrite en son sein et *"l'assiste"*,

des actionnaires stables et du prix.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

cette commission n'a, en fait, strictement aucun pouvoir. Basse polémique ? C'est Alain Griotteray, député UDF du Val-de-Marne et rapporteur du projet de privatisation dans le budget 1987 qui le dit : ***"Certains regretteront la dépendance, apparente ou réelle, de la Commission de la Privatisation vis-à-vis de la Direction du Trésor".*** Cette commission siège d'ailleurs dans la salle Colbert du Ministère des Finances et des membres de la Direction du Trésor ainsi qu'un proche collaborateur d'Edouard Balladur assistent à ses réunions...

La loi a donc donné au Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation le pouvoir exorbitant de vendre des biens publics à qui il veut, au prix qu'il veut et de la manière qu'il veut.

"Est-ce vraiment bien convenable ?" se sont interrogés - officieusement - tour à tour Giscard et Barre. Et est-ce vraiment bien démocratique pourrait ajouter le citoyen ?

Ce pouvoir exorbitant, comment Edouard Balladur l'a-t-il exercé ? En étatiste forcené et en politique avisé sommes-nous tentés de répondre. Le ministre a en effet choisi de tourner les sacro-saintes (pour tout bon libéral) lois du marché et de fixer lui- même les règles du jeu. Ce faisant il a pris soin de privilégier, dans la formation des noyaux durs, des hommes et des entreprises dont les liens - politiques bien sûr, mais surtout d'intérêt - avec son parti, le RPR, sont avérés.

Examinons point par point, la procédure balladurienne des privatisations à la française.



Copyright Fondation Jean-Jaurès

1 La fixation du prix de l'action.

Unanimement la presse, française comme étrangère, s'est étonnée au fil des mois de la sous-estimation constante du prix des actions offertes au public comme aux actionnaires des futurs noyaux durs des entreprises dénationalisées. *"Bradage"* ont même dit certains.

Et il est vrai qu'en comparant simplement le prix de l'action lors de sa première cotation ou même dans les semaines suivant la privatisation, on constate une décote s'établissant alors en moyenne à 20%

	Prix action OPV	premier cours
Saint Gobain	310	369
Paribas	405	480
BIMP	140	170
BTP	130	176
Sogénal	125	225
CCF	107	125

(en francs)

Les accusations de "bradage" du patrimoine public ont sans doute porté leurs fruits puisque la deuxième vague de privatisation a été mise sur le marché à des prix plus proches de leur valeur réelle.

	Prix action OPV	premier cours
Société Générale	407	432
Havas	500	540
CGE	190	223

(en francs)



Coll. Fondation Jean-Jaurès

Au total, la prime accordée aux souscripteurs entre le prix d'OPV et le premier cours représente un manque à gagner de 10 milliards de francs fin juillet 1987.

La décote du prix des actions d'une société soumise à une Offre Publique de Vente (O.P.V.) est une pratique utilisée par les opérateurs. C'est ce que l'on appelle vulgairement "appâter le chaland". Le chef d'entreprise qui s'y livre se débrouille pour faire baisser le titre avant l'opération pour séduire les actionnaires potentiels, sûrs ainsi, lorsque le titre remontera à un niveau normal de cotation, d'obtenir une plus-value automatique.

Question : l'Etat doit-il, lorsqu'il dénationalise, se comporter en simple chef d'entreprise ? Autrement dit, est-ce à la collectivité toute entière de supporter un manque à gagner considérable simplement pour qu'Edouard Balladur puisse se vanter d'avoir réussi "ses" privatisations ? Le cas de Suez -où le paiement différé coûtera près de 300 millions de francs à l'Etat- est très éclairant à cet égard.

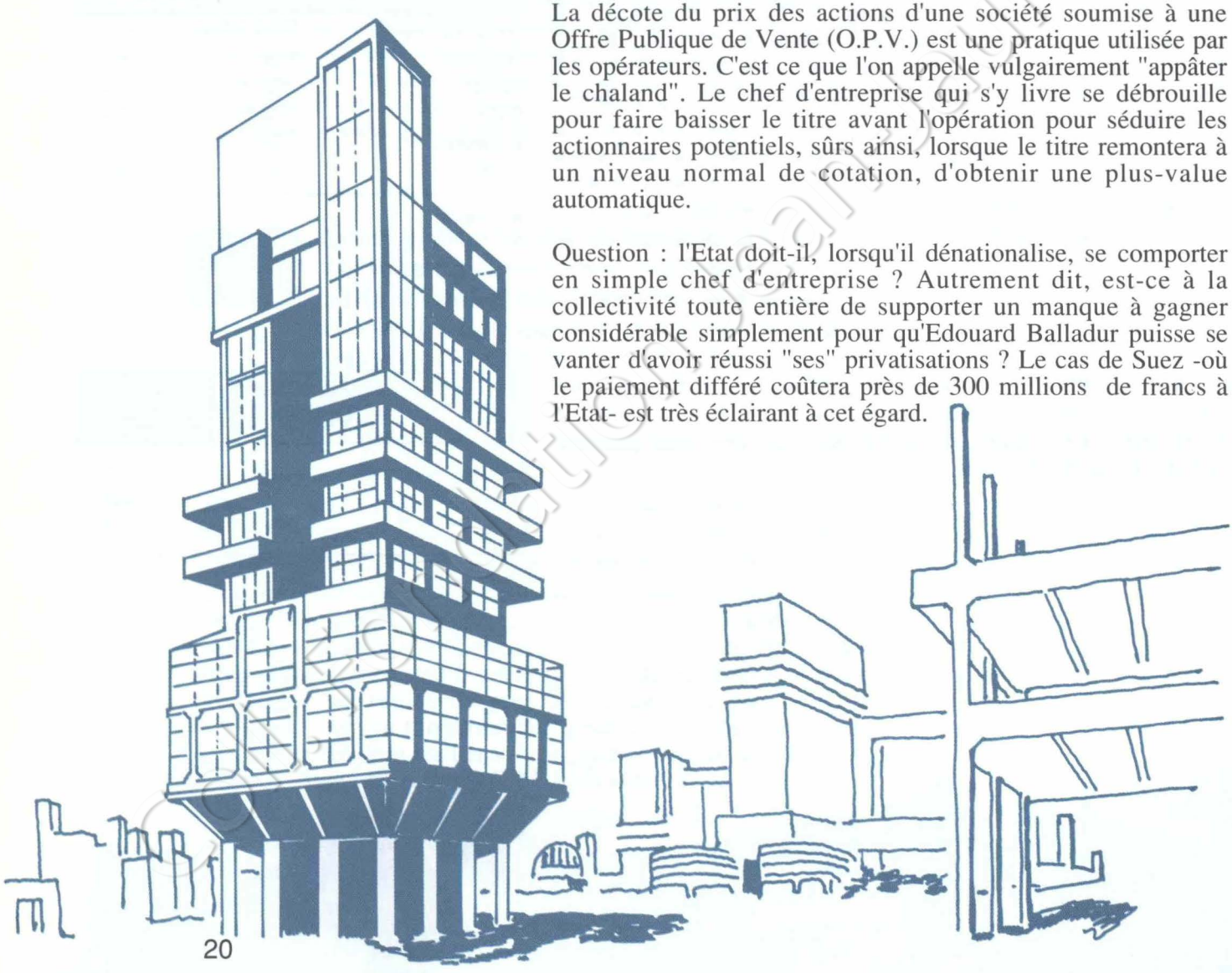

Fixée par Edouard Balladur, la sur-prime payée par les

2 La prime "payée" par les actionnaires stables

Parce qu'avec une toute petite fraction du capital (de 0,6% à 3%) les privilégiés admis à participer au noyau dur d'une entreprise privatisée acquéraient un pouvoir énorme, le Ministre d'Etat, en sa grande sagesse, a décidé qu'ils paieraient plus cher que le commun des mortels.

Selon quels critères fut décidée cette "prime" ? Selon le bon plaisir du prince. De 2,5% pour Paribas à 73% pour TF1, tout était possible. Et tout fut expérimenté : 8% pour Havas, 5% pour la Société Générale et Suez.

Impossible de trouver une rationalité commune à ces petits ukases du prince. L'air du temps et l'âge (ou les affinités électives) du capitaine ont pesé plus lourd que les simples critères économiques.Pourquoi la Fédération du Bâtiment n'a-t-elle payé que 10% de surprime pour 51% de la Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (B.T.P.), alors que Michelin, pour obtenir 51% de la Banque Industrielle et Mobilière de Paris (B.I.M.P.) a dû, lui, payer 45% de surprime ?

Ainsi alors que 2,5% de surcôte pour Paribas - laissant encore le titre à un niveau inférieur à son prix moyen - était un vrai "prix d'ami", la prime de 73% infligée à Bouygues et ses partenaires pour le rachat de TF1 marquait sans doute la mauvaise humeur du ministre vis à vis d'une privatisation qui



© Fondation Jean-Jaurès

actionnaires stables a varié selon son bon plaisir.

lui était imposée par Matignon et vis à vis d'un repreneur jugé trop proche des barristes.

Au total, si la surprime, pour tous les noyaux durs, avait été celle appliquée à la BIMP -45%- l'Etat aurait collecté huit milliards de plus.

3 Des privatisations très "publiques" comme dit Raymond Barre

Le système Balladur - mise en vente publique de 70 à 80% des actions et "attribution" à un noyau dur d'actionnaires stables du reste - est une grande première pour les démocraties libérales.

Dans les pays anglo-saxons c'est le plus offrant qui l'emporte. Au Japon, paradis du libéralisme, les actions des noyaux durs soustraites à l'OPV sont mises aux enchères.

"Intérêt national oblige" daigne soupirer le royal Balladur lorsqu'on l'interroge. Mais quel intérêt national ?

L'attribution des noyaux durs n'empêchera nullement des prises de contrôle ultérieures par l'étranger, si elle l'a évité pour l'instant. L'institution d'une simple action de préférence - *golden share* - par l'Etat français, couramment utilisé ailleurs (et par Edouard Balladur lui-même pour la privatisation d'Havas, mais d'Havas seul), aurait amplement suffit. D'autant plus qu'il est contraire à la règlementation européenne de vouloir empêcher l'entrée dans le capital d'une société française d'un investisseur venu d'un autre pays de la CEE.

Ne résolvant rien pour le moyen terme, mais mis en place de

D'un bout à l'autre de la procédure, c'est l'Etat-RPR qui

Fondation Jean-Jaurès

façon immuable pour une durée de cinq ans fermes, les noyaux durs figent le paysage économique et industriel français à l'heure où souplesse et risque devraient être ses mots d'ordre.

C'est ce que Raymond Barre exprimait dès le 17 janvier 1987 à l'Heure de Vérité en déclarant :

"la privatisation, j'ai l'impression que c'est une privatisation publique, c'est-à-dire que c'est fait à l'avantage de l'Etat... Vous pourriez par exemple concevoir très bien un mécanisme dans lequel les entreprises privatisées aient un peu d'argent pour elles, un peu de fonds propres parce qu'elles en ont besoin, alors que tout argent va directement à l'Etat."

Seule exception, la CGE a en même temps que sa privatisation, bénéficié d'une augmentation de capital - financée d'ailleurs par l'Etat- qui lui a servi à acheter la Générale Occidentale à seule fin de mettre la main sur l'Express et les Presses de la Cité. Donc d'acquérir, aux frais du contribuable, du pouvoir médiatique au profit de Jacques Chirac. L'intérêt pour l'entreprise et ses petits actionnaires ? Nul. Pour le RPR ? Incalculable.

Quant aux autres, non seulement elles n'ont rien retiré de leur dénationalisation, mais pas question pour elles de procéder - même une fois "libéralisées"...- à une augmentation de capital. Le Trésor leur a signifié une fois pour toutes qu'il était impossible de ponctionner ainsi un marché financier déjà trop limité. Les privatisées sont donc priées d'attendre pour leurs investissements que monsieur le Ministre d'Etat ait achevé ses soldes privés.

Une drôle de politique industrielle qui, même à droite, ne satisfait pas tout le monde. Au nom des barristes, Charles Millon, Député de l'Ain, a officiellement pris position en faveur d'une *"plus grande transparence"*, grâce à une procédure *"d'adjudication"*, pour les prochaines attributions de

Fondation Jean-Jaurès

décidé, pour son plus grand profit.

noyaux durs. Et, afin de ménager les possibilités du marché financier, l'UDF propose *"un paiement échelonné pour ceux qui voudront acheter les titres des futures dénationalisées"*. A ce jour, seul le second conseil a été examiné avec intérêt par Edouard Balladur et utilisé pour se sortir piteusement du mauvais pas où le mettait la privatisation de Suez en plein krach boursier.

4 Après l'Etat RPR, l'économie RPR

"Le choix fait par le gouvernement (pour la constitution des noyaux durs) *révèle un phénomène de tropisme pour le moins gênant"*. Socialiste ? Pas du tout. C'est encore un barriste qui parle. En l'occurence, Bruno Durieux, député du Nord, dans Libération du 23 septembre 1987. Et il réclame pour l'avenir l'instauration d'une *"procédure d'appel d'offres"*, seul moyen, prétend-il, *"pour que les privatisations répondent à une logique purement économique"*. Remarquons tout de même que ces critiques répétées et graves n'ont jamais empêché les barristes, ni le premier d'entre eux, de voter en l'état, tous les textes proposés par le Ministre d'Etat au Parlement.

Edouard Balladur lui avait par avance donné tort en répondant à une question écrite de Laurent Fabius (Journal Officiel du 21 septembre 1987) que la procédure des ventes aux enchères *"conduirait à privilégier le critère financier plutôt que les considérations liées au développement harmonieux de l'entreprise"*. Gloire au fonctionnaire qui a su rendre si bien l'inimitable style fleuri du bon M. Balladur.

Mais cela ne suffit pas à nous convaincre. En quoi Pierre

Collection Jean-Jaurès

Moussa -déjà cité plus haut- qui avouait au Financial Times que son souci principal restait *"le bénéfice substantiel"*, qu'il provienne d'*"une banque ou d'une usine de saucisses"*, peut-il prétendre, selon les critères balladuriens, entrer au noyau dur de Paribas ? Il y est pourtant.

"Pas de retour des anciens", avait également proclamé à plusieurs reprises le Premier Ministre, Jacques Chirac. Et pourtant, plusieurs banques ont vu revenir leurs anciens propriétaires. Ce fut directement le cas de la BIMP avec la présence forte au sein du noyau dur de Michelin. C'est aussi, indirectement et discrètement, le cas à la banque Odier Bungener Courvoisier (O.B.C.), banque à guichet unique installé à Paris (16e), qui, nationalisée en 1982, avait été filialisée au sein du groupe C.C.F. Sitôt celui-ci privatisé, l'OBC a été rétrocédée à M. François Propper, l'ancien propriétaire.

5 Ou comment "cinquante deux" amis ont remplacé "deux cents familles"

"Je n'ai pas cinquante deux amis" protestait cet été Edouard Balladur, agacé des attaques venues de sa droite comme de sa gauche sur le choix, pour le moins partisan, des 52 sociétés admises jusque là au partage du gâteau des privatisées.

Le Ministre d'Etat est trop modeste : aucun des grands patrons qu'il a lui-même nommé à la tête de ces entreprises ne peut être suspecté de la moindre sympathie, même lointaine, pour ses adversaires. Ils seraient bien ingrats : c'est le RPR qui les a mis en place après le 16 mars 1986, puisant pour cela dans le vivier militant, voire dans les familles mêmes des notables chiraquiens.

© Fondation Jean-Jaurès

TOUS LES AMIS SONT LA..."

Exemples de nominations à la tête des entreprises publiques (privatisables) après le 16 mars 1987

Crédit Lyonnais
Jean-Maxime Lévèque, ex-président du CCF où il combattit férocement la gauche de 1981 jusqu'à la nationalisation de 1982. Rallié à Chirac en mars 1986.

Banque Chaix
Pierre Habib-Deloncle, fils d'un ancien ministre UDR, membre du RPR-banques.

Société Générale
Marc Viénot, fidèle chiraquien. Son bras droit, le directeur général **Jean-Paul Delacour** est le beau-frère d'Edouard Balladur.

CIC
Jean Dromer, camarade de promotion de Balladur à l'ENA. Sa femme siège au comité central du RPR.

Crédit Agricole
Bernard Auberger, frère de Philippe,député RPR de l'Yonne. Militant RPR.

Institut Français du Pétrole
Jean Méo, ancien trésorier de l'UDR, Secrétaire Général adjoint du RPR.

Banque La Hénin
Philippe Pontet, député UDF de l'Eure battu en 1981, fondateur des Clubs Perspectives et Réalités.

UBP
Roger Pujol, ex-directeur du cabinet de Jean-Pierre Fourcade.

Crédit Chimique
Jean-Luc Javal, proche de Balladur, ancien collaborateur de Pompidou.

MGF
Jean-Claude Jolain, jusque là directeur des affaires économiques à la Ville de Paris.

Paribas
Michel François-Poncet, parrain de la fille de Jacques Chirac, RPR.

Banque Hervet
Jean-Baptiste Pascal, dirigeant du RPR-banques.

GAN
François Heilbronner, ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac.

Banque Régionale de l'Ain
Jean-Noël Rebiquet, membre du RPR-banques.

CGE
Pierre Suard, ancien collaborateur de Michel Debré, RPR, proche ami de Balladur.

Péchiney
Jean Gandois, démissionne de Rhône Poulenc nationalisée en 1982, chiraquien.

Rhône Poulenc
Jean-René Fourtou, c'est "le" giscardien de service.

Suez
Renaud de la Genière, c'est "le" barriste-alibi.

Des amis politiques fidèles nommés à la tête des nationa

La privatisation n'a pas changé un seul de ces dirigeants nommés par le RPR.
"C'est vrai, le RPR a nommé ses amis, mais les socialistes ont fait pareil en 1981 et 1982"
répond en écho *la vox populi*, relayée largement par les média et amplifiée par la droite.



Lorsque la gauche a nommé -ou conservé- les dirigeants des grandes entreprises nationales, pourquoi aurait-elle nommé des hommes hostiles à sa politique industrielle ? Elle avait déjà assez d'obstacles sur sa route. Mais elle n'a pas nommé que des amis politiques. Ce n'était au moins pas le cas pour Messieurs Pecqueur (Elf), Ortoli (CFP), Besse (Renault), Benichou (SNECMA), Martre (SNIAS), Lagardère (Matra), Pache (Péchiney), Stern (Bull), Pébereau (CGE), Beffa (St Gobain), Mayoux (Société Générale), Pallez (CCF), Haberer (Paribas) ou Albert (AGF). Parmi eux on trouvait même des hommes engagés à droite. Cela ne les a d'ailleurs pas préservés pour autant après mars 1986. La contamination, sans doute...

Enfin, argument de simple logique et qu'il est tout de même curieux d'avoir à rappeler : il y a une différence entre des P.D.G. d'entreprises d'Etat nommés par la puissance publique, unique actionnaire, pour une durée déterminée et responsables devant elle, et des hommes placés à la tête d'entreprises privées, grâce à l'Etat,pour une période indéfinie et qui n'ont plus de comptes à rendre à la collectivité. Non ?

Coll. Fondation Jean-Jaurès

lisées et qui se retrouvent à la tête des privatisées.

Le club des riches

Les amis nommés par Chirac et Balladur les ont aidés à franchir le cap délicat des privatisations. Autour d'eux sont venus tout naturellement prendre place les "gens sérieux", les porteurs de capitaux. Ils sont une petite douzaine, guère plus. Ils dominaient déjà l'économie française, maintenant ils la verrouillent. Dans le monde industrialo-financier, on les désigne sous le vocable générique de *"club des milliardaires"*. Comme le dit très franchement Edouard Balladur : *"Les hommes pouvant mettre sur la table les milliards nécessaires pour participer aux noyaux durs ne courent pas les rues"*. C'est vrai. Ils ne votent pas à gauche non plus. Et lorsqu'ils aident un parti politique à l'occasion d'une élection, c'est toujours du même côté qu'ils vont le chercher. Certains, rares, sont des loups solitaires et jouent leurs propres capitaux. La plupart, plus prudents, mais toujours bien avisés, se contentent, en échange de confortables honoraires, de placer judicieusement celui des autres. Parmi eux, seule une infime minorité ne ferait pas sien le cri du coeur de Pierre Moussa (Frandev-Pallas), l'un des plus anciens membres de ce club fermé, pour qui seul compte le bénéfice.

Autrement dit, si tous sont de bons gestionnaires de fortune, bien peu sont de grands capitaines d'industrie capables de prendre des risques et possédant un projet industriel cohérent.

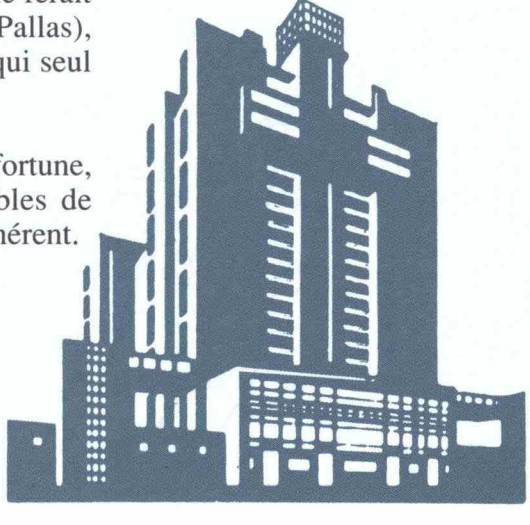

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Un « club des riches » qui dominait déjà l'économie et qui,

Ils se nomment **Bernard Pagezy** (Compagnie du Midi), **Jack Francès** (Compagnie Industrielle), **Olivier Lecerf** (Lafarge-Coppée), **Jean-Marc Vernes** (Société Centrale d'Investissement-Groupe Victoire), **Marc Fournier** (Compagnie de Navigation Mixte), **Didier Pineau-Valenciennes** (Jeumont-Schneider), **Gérard Eskenazi** (Bruxelles-Lambert), **Guy Dejouany** (Générale des Eaux), **Claude Bébéar** (Axa), **Philippe Chareyre** (Victoire), **Ambroise Roux** (qui siège dans les meilleurs conseils d'administration). Ils ont été , à l'occasion des privatisations, rejoints par **Jean-Claude Decaux** (Decaux) et **Jean-Louis Descours** (Chaussures André), jugés dignes d'entrer dans ce cénacle huppé. A eux tous, ils tiennent l'économie française, et par le jeu des participations croisées et des holdings, ils se tiennent tous entre eux. C'est à ce club, renforcé par les hommes du RPR placés à la tête des entreprises à dénationaliser, qu'Edouard Balladur a donné le gâteau des privatisations. Cela a commencé avec Paribas, pour la vente de laquelle le quotidien "Les Echos" -pourtant peu suspect de déviationnisme libéral- titrait naïvement : *"Tous les amis sont là..."* Tous.

Comme Bruxelles-Lambert et Eskenazi.
Comme Frandev et Moussa.
Comme Schneider et Pineau-Valenciennes.
Comme Axa et Bébéar. Etc.

Et cela s'est poursuivi pour toutes les opérations, notamment pour les plus importantes après Paribas, celles du CCF, de Havas et de la Société Générale..

dorénavant, la verrouille.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

*A travers les privatisations déjà réalisées, se dessine aujourd'hui ce que l'on pourrait appeler "le noyau dur des noyaux durs" formé d'**Axa** (Bébéar), de la **Société Générale** (Viénot), de la **Société Centrale d'Investissement** et du **Groupe Victoire** (Vernes-Francès), de **Bruxelles-Lambert** (Eskenazi), de **la CGE** (Suard) et de la **Lyonnaise des Eaux** de Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR.*

L'exemple le plus criant -au point même que l'opinion de droite en a été elle-même gênée- fut la privatisation d'**Havas**, où, s'agissant de presse, Balladur ne s'embarrassa guère de paravents pour attribuer au RPR la part du lion.



Dans le noyau dur sont en effet entrés :

-la Société Générale (**Viénot et Delacour**);
-la Lyonnaise des Eaux (**Monod**),
-la Société de Participation Mobilière (**Vernes**),
-Paribas (**François-Poncet**),
-le Crédit Agricole (**Auberger**),
-la Société Générale de Belgique où la CGE a de grosses participations (**Dewouters**).

Ironie suprême : pour siéger au conseil d'administration aux côtés de ces "chers amis", c'est Jean Donnedieu de Vabres, ancien directeur de cabinet de Georges Pompidou qui a été choisi... comme représentant des petits actionnaires !

Coll. Fondation Jean Jaurès

Privatisation « exemplaire » : celle

LE RESEAU DES PUISSANCES FINANCIERES

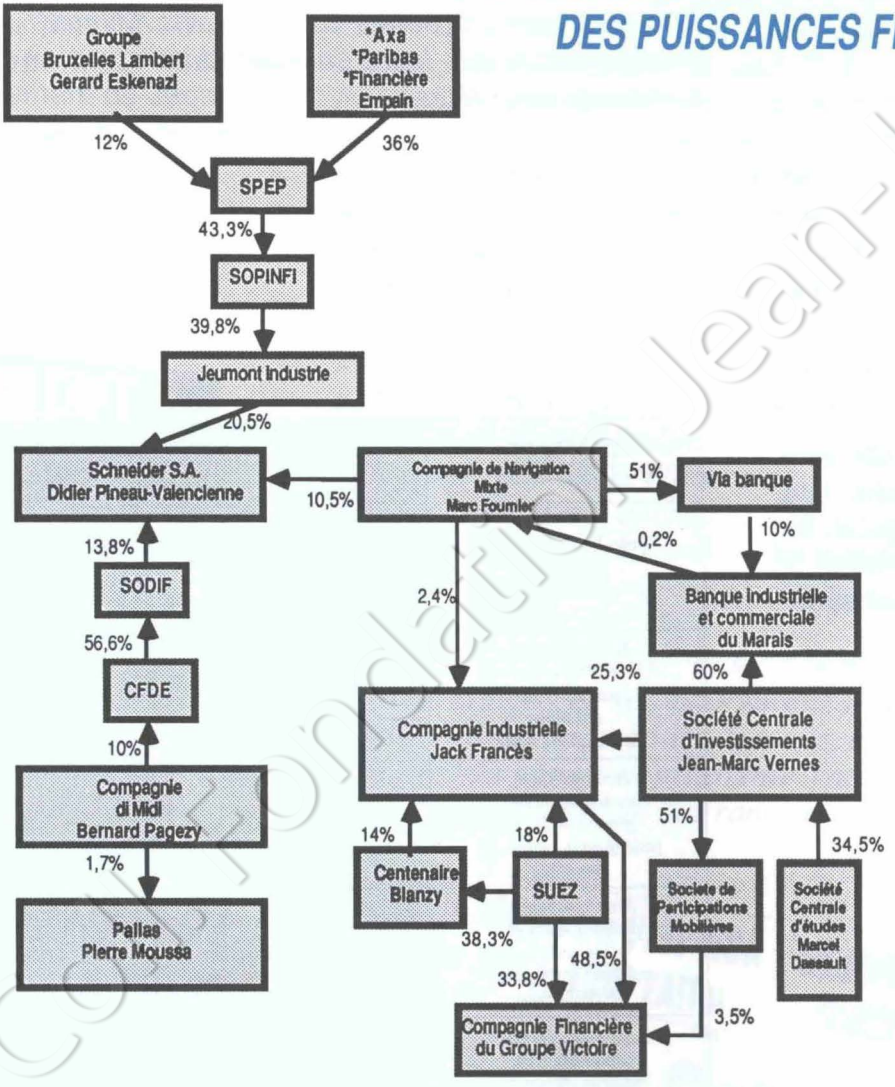

Copyright Fondation Jean-Jaurès

d'Havas carrément donnée au clan Chirac.

Le 17 septembre, sous le titre : *"Privatisations en circuit fermé"*, Le Monde écrivait :

"M. Balladur a beau s'offusquer des polémiques, les faits sont là : les principales entreprises privatisées ou promises à la privatisation sont dirigées par des hommes sûrs, proches du pouvoir. Mieux, une fois passées au privé, leurs "noyaux durs" sont eux-mêmes composés de fidèles".

Et le Canard Enchaîné, quelques jours plus tard, distinguait, lui, une *"bande des 5"* des privatisées :

LA « BANDE DES CINQ »	NOMINATIONS DEPUIS LE 16 MARS	PARTICIPATION OBTENUE PAR LEURS SOCIETES DEPUIS LE 16 MARS
Jean-Paul Delacour, beau-frère d'Edouard Balladur	Nommé numéro deux de la Société générale	5,5 % du capital de la CGE 100 % du capital de Sogenal 4 % du capital d'Havas 1,5 % du capital de TF1
Michel François Poncet, parrain d'une des filles de Jacques Chirac	Nommé pédégé de Paribas, nommé administrateur du Crédit national, de RTL et de Havas	4 % du capital d'Havas
Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR, pédégé de la Lyonnaise des eaux	Nommé administrateur de Suez, d'Havas, de Total, de l'UAP et de quatre de ses filiales	4 % du capital 25 % de la télé M6
Ambroise Roux, pédégé de la CGE jusqu'en 1981, militant chiraquien de vieille date	Nommé administrateur de la CGE et de Parisbas	4,5 % du capital du CCF 2 % du capital de la Société générale
Jean-Marc Vernes, banquier privé, membre du comité central du RPR	Nommé administrateur d'Havas et de Rhône-Poulenc	5 % de la Cinq 4 % d'Havas

Coll. Fondation Jean-Jaurès

La presse a beau dénoncer la magouille, le rouleau

Et puisque nous sommes dans la presse, laissons le mot de la fin à Jean-François Kahn, qui écrivait ceci dans L'Evènement du Jeudi du 17 septembre dernier :

"Avant 1789, le roi, en toute impunité, distribuait des fiefs, des terres, des châteaux. A qui ? A ses affidés. Que fait M. Balladur ? Il offre, en toute impunité, sans contrôle ni débat, des empires, des industries, des usines, des banques. A qui ? A ses fidèles. Une différence cependant : les rois ne faisaient pas payer par les serfs et les manants les terres offertes aux grands seigneurs. Balladur, lui, n'a pas hésité : ce sont les manants que nous sommes, les électeurs anonymes, les sans-grade, qui ont offert aux barons de la république chiraquienne leurs nouvelles propriétés mobilières.

Mais qui sont ces nouveaux marquis, ces nouveaux hobereaux, promus par la grâce du prince ?
Des industriels dynamiques ?
Des jeunes managers efficaces ?
Des investisseurs créatifs ?
Des patrons modernes comme nous les aimons ?
Point !

Mais, trop souvent, des rescapés poussiéreux, pusillanimes et conservateurs de l'affairisme pompidolien. Jean-Marc Vernes et Ambroise Roux, momies du vieux capitalisme financier : voilà les nouveaux symboles de la France qui gagne."



compresseur chiraquien avance.

LES CARACTERISTIQUES DES NOYAUX DURS

Des groupes ont été autorisés à participer à plusieurs noyaux durs contrairement au principe édicté par Edouard Balladur lui-même "pas plus de deux participations à un groupe d'actionnaires stables pour une même entreprise".
Sur quatre-vingt-deux entités membres de noyaux durs à fin octobre 1987, vingt-cinq groupes sont présents au moins deux fois et quinze apparaissent -directement ou indirectement via des sociétés, sous leur influence ou via des postes aux conseils d'administration- plus de deux fois (1) :

Dans sept noyaux durs

UAP : Saint-Gobain, Paribas, CGE, Société Générale, IDI (2), Havas, Suez ;

Dans cinq noyaux durs

SUEZ : Saint- Gobain, CGCT, TF1, Havas, BIMP, voire même dans six cas avec M6 ;

Dans quatre noyaux durs

AXA (C. Bébéar) : CCF, Paribas, IDI, Société Générale ;

Générale des Eaux (G. Dejouany) : Saint-Gobain, Paribas, Société Générale, CCF

GMF : Paribas, Société Générale, TF1, Suez ;

Dans trois noyaux durs

AGF : Paribas, Société Générale, Suez ;

Caisse Nationale de Prévoyance : Paribas, Société Générale, Suez ;

Groupe CGE : CCF , Société Générale, IDI ;

Groupe Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics : BTP, CCF, Société Générale ;

Coll. Fondation Jean Jaurès

Groupe FRANDEV-PALLAS (P. Moussa) : Paribas, Société Générale, IDI

GAN : Paribas, Société Générale, Suez ;

Marceau-Investissement (G. Pebereau, C. Bébéar et P. Moussa) : Société Générale, IDI, Suez;

Navigation Mixte (M. Fournier et le groupe Victoire) : Paribas, France Média International, Suez ;

Groupe Rothschild : Saint-Gobain, IDI, Société Générale ;

Société Générale : Havas, TF1, CGE.

Des privatisations pour rembourser l'emprunt Giscard

Fin 1973, Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances, suggère puis organise l'émission d'un emprunt d'Etat de 6500 millions de francs, rapportant aux souscripteurs un intérêt nominal de 7 % par an.
Cet emprunt, indexé sur l'or, est connu depuis sous le nom d'emprunt-Giscard.
Le remboursement aura lieu en janvier 1988. Du fait de l'indexation sur l'or, l'Etat doit rembourser entre 70 et 75 milliards de francs. Soit, très exactement, ce que les privatisations auront rapporté au budget de l'Etat d'ici là.
Cet emprunt n'aura donc rapporté, si l'on tient compte de l'inflation, que 22 milliards de francs.

(1) Cette liste ne correspond bien entendu pas à celle du dossier d'Edouard Balladur du 24 septembre 1987 qui a "oublié" les restructurations de la SFPI, l'audiovisuel, les ventes de gré à gré pour l'IDI, MATRA, France Média International.
(2) Dans le cas de l'IDI, repris par les salariés, 50% du capital appartient à une société financière contrôlée par six groupes.

DES ERREURS QUI COUTENT CHER

Les socialistes -et certains experts- avaient averti l'infaillible Monsieur Balladur que sa méthode de gavage forcené d'un marché français étroit et fragile, risquait de le faire exploser.

Les socialistes -et certains experts, parmi lesquels quelques barristes- avaient également averti l'insoupçonnable Ministre d'Etat que des privatisations basées sur la constitution de noyaux "durs" et "amicaux", si elles étaient à l'évidence profitables -c'est le mot- pour quelques uns, ne pouvaient que porter préjudice à une économie française déjà sclérosée et rigidifiée.

Les socialistes, seuls cette fois-ci, avaient également dénoncé le mensonge de ce "capitalisme populaire" dont Edouard Balladur et Jacques Chirac chantaient l'avènement. Les moins naïfs avaient souri de voir ressusciter aussi opportunément ce vieux mythe gaulliste bien éculé. Mais bien peu ont alors dénoncé ce qu'il cachait : la volonté de revenir sur la présence, jugée "dérangeante", de salariés élus aux conseils d'administration. Une réforme voulue par les socialistes que la droite et les patrons n'ont eu de cesse d'effacer contre l'avis de la CGC exprimé par monsieur Marchelli : sitôt privatisées, les sociétés ont exclu de leur conseil d'administration les salariés élus.

Englué dans son idéologie revancharde, Edouard Balladur n'a



Le remplacement de l'esprit d'entreprise par l'esp

Fondation Jean Jaurès

pas voulu entendre les appels à la prudence. L'addition est déjà lourde. Elle s'allonge de jour en jour.

Des entreprises en voie de sclérose

La vente des entreprises publiques à des groupes déjà trop liés entre eux et que motive essentiellement ***la recherche d'un profit maximal***, rapide et sans risque sera un frein puissant à leur développement ultérieur. Tout se passe comme si une économie financière se substituait aujourd'hui en France à une économie industrielle. Ce qu'un éditorialiste en veine de formule a récemment appelé *"le remplacement de l'esprit d'entreprise par l'esprit de casino"*.

Gagner plus, grâce à des placements financiers judicieux, c'est tellement plus facile et bien moins risqué que se lancer dans des investissements à long terme. Ceux-ci sont pourtant seuls créateurs d'emplois et de richesses futures pour l'ensemble de la Nation. Mais dans certains domaines -notamment la recherche et l'investissement dans des secteurs de pointe- si l'Etat n'intervient pas, il est démontré que la quasi-totalité des dirigeants d'entreprise renonce au risque.

Gagner plus, mais aussi accroître son influence, son pouvoir et favoriser ses amis politiques. Voilà aussi une des finalités, et non la moindre, de la mise en place de ces noyaux durs.

Un exemple frappant de cette dérive de la stratégie des entreprises privatisées en fonction de motivations autres que purement industrielles vient de nous être donnée par la CGE - entreprise chère au coeur du Ministre d'Etat puisqu'il en vient et qu'il y retournera, paraît-il, dès qu'il quittera la Rue de Rivoli-. Dernière décision importante prise par la CGE-entreprise publique : l'accord avec ITT qui lui a permis, grâce à l'appui de l'Etat, de renforcer sa position sur le marché mondial des télécommunications. Première décision prise par la CGE-entreprise privée : le rachat -grâce à une bonne part des capitaux frais que lui a octroyés Balladur lors de sa privatisation- de la Générale Occidentale dont elle s'apprête à revendre la plus grande partie pour ne garder que les activités

Coll. Fondation Copernic

rit de casino.

médiatiques (Presses de la Cité et l'Express). La CGE prendrait également prochainement le contrôle de la 5 et, éventuellement, une participation dans la société de presse de Robert Hersant (SocPresse). Des télécoms à la presse, voilà une entreprise autrefois performante dans des secteurs de pointe qui semble se reconvertir de bien curieuse façon et qui vient de réaliser une opération particulièrement couteuse.

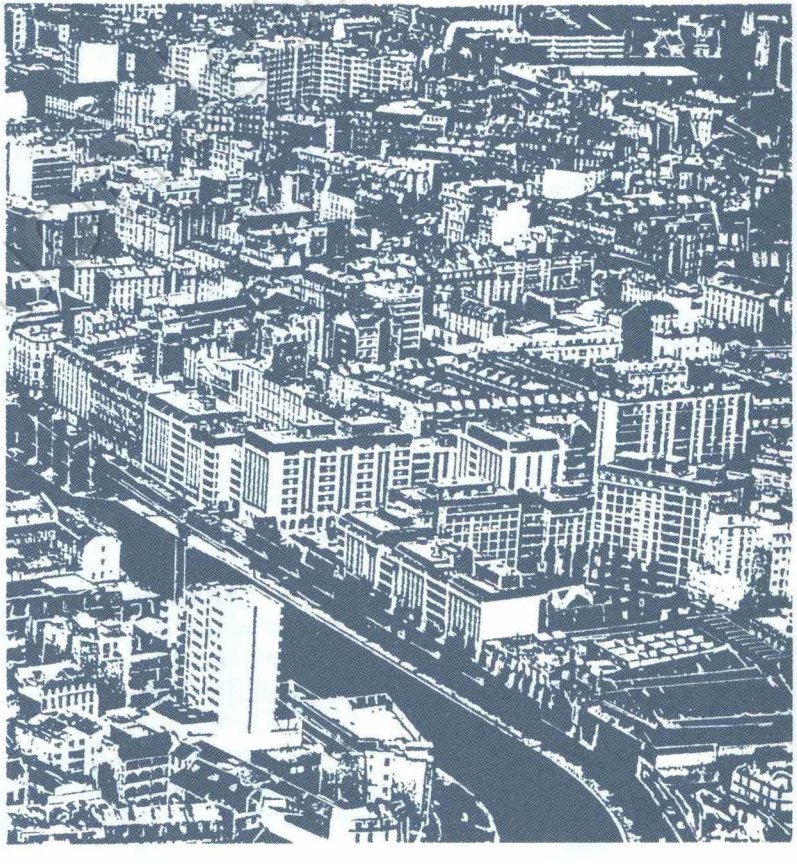

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Un libéralisme frileux

Une frilosité que le ***blocage pour cinq ans*** des structures mises en place aujourd'hui par Edouard Balladur va renforcer encore davantage : il a en effet prévu que toute cession d'actions au sein des noyaux durs sera interdite pendant deux ans, et soumise à autorisation des conseils d'administration pendant les trois années suivantes.

À la veille de la disparition des frontières européennes, voici donc les principales entreprises françaises figées, bloquées et repliées sur elles-mêmes pour au moins cinq ans. Belle preuve de hardiesse et d'allant que nous administre là le libéralisme à la mode balladurienne.

"Cinq ans, dites plutôt vingt ans" estimait récemment avec amertume, devant des journalistes, l'un des rares chefs d'entreprise français présents sur la scène économique internationale et absent des noyaux durs. *"C'est le triomphe d'une oligarchie financière qui n'a pas une once d'imagination créatrice et pas une trace d'esprit d'entreprise. Des bureaucrates du profit immédiat..."* . Jugement sévère mais dont la justesse, hélas, ne fait aucun doute.

Les entreprises privatisées sont maintenant entrées, comme des valeurs rentables, dans le portefeuille des holdings financières qui ont les moyens d'attendre que passe la tourmente et qui, de plus en ont pris les commandes avec 3 % de leur capital, aussi sûrement -mais à moindre coût- que si elles avaient dû en acquérir plus de 50%. Et comme ces holdings, par leurs participations communes croisées, se tiennent toutes entre elles, ***la rigidification du paysage financiaro-industriel est complète.***

Au moment où s'achève la douzième privatisation menée "de main de maître" par Edouard Balladur, on commence à avoir une vision plus nette des nouveaux pôles économiques du pays. Car au-delà des "cinquante-deux amis", des dix ou douze super-privilégiés des noyaux durs, et de "la bande des cinq" bons copains, c'est toute l'économie française qui tourne dorénavant autour de trois pôles dominants :

sont en voie de sclérose et de rigidification.

LE POUVOIR FINANCIER ET LE POUVOIR TECHNOCRATIQUE

1 **CGE-Société Générale** tout d'abord, le plus puissant avec 43 milliards de francs. Renforcé par un auto-contrôle CGE-CCF. Et totalement aux mains de chiraquiens militants.

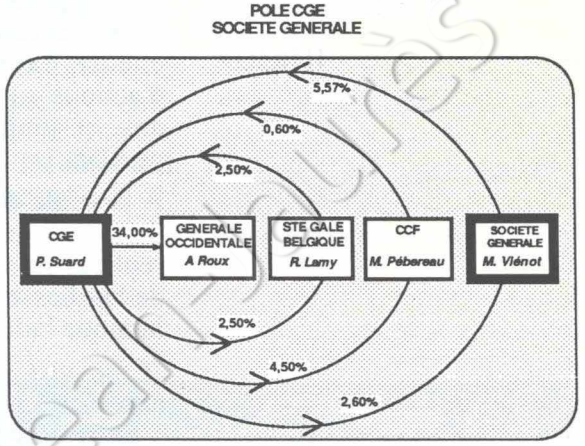

2 **Paribas** ensuite avec ses 19 milliards de francs, contrôlé par tous les plus fidèles amis du pouvoir en place, et qui a pris, avec CGE-Société Générale, la maîtrise d'Havas et d'une bonne partie des télévisions privées ;

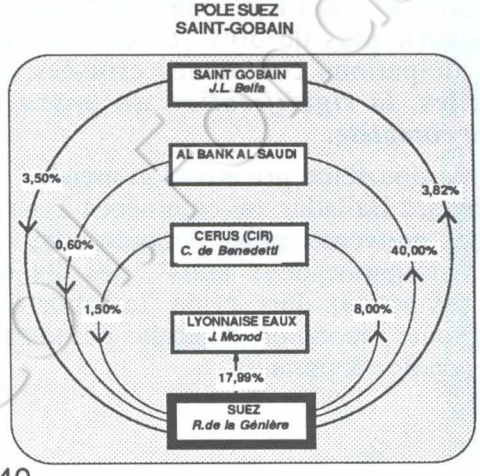

3 **Saint-Gobain-Suez** enfin, renforcé par les liaisons Suez-assurances (UAP-AGF-MGF), qui "pèse" environ 35 milliards de francs.

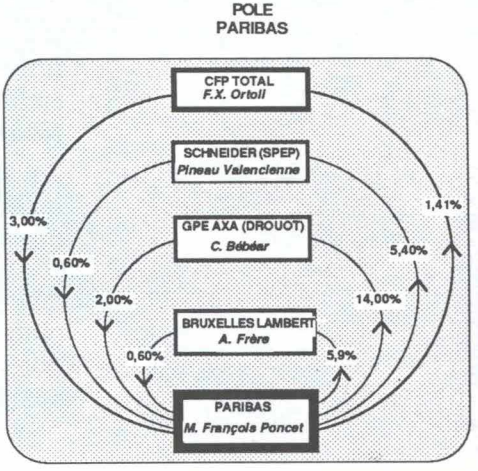

Des intérêts économiques sacrifiés aux intérêts financiers

LA MAIN-MISE SUR LES MEDIA

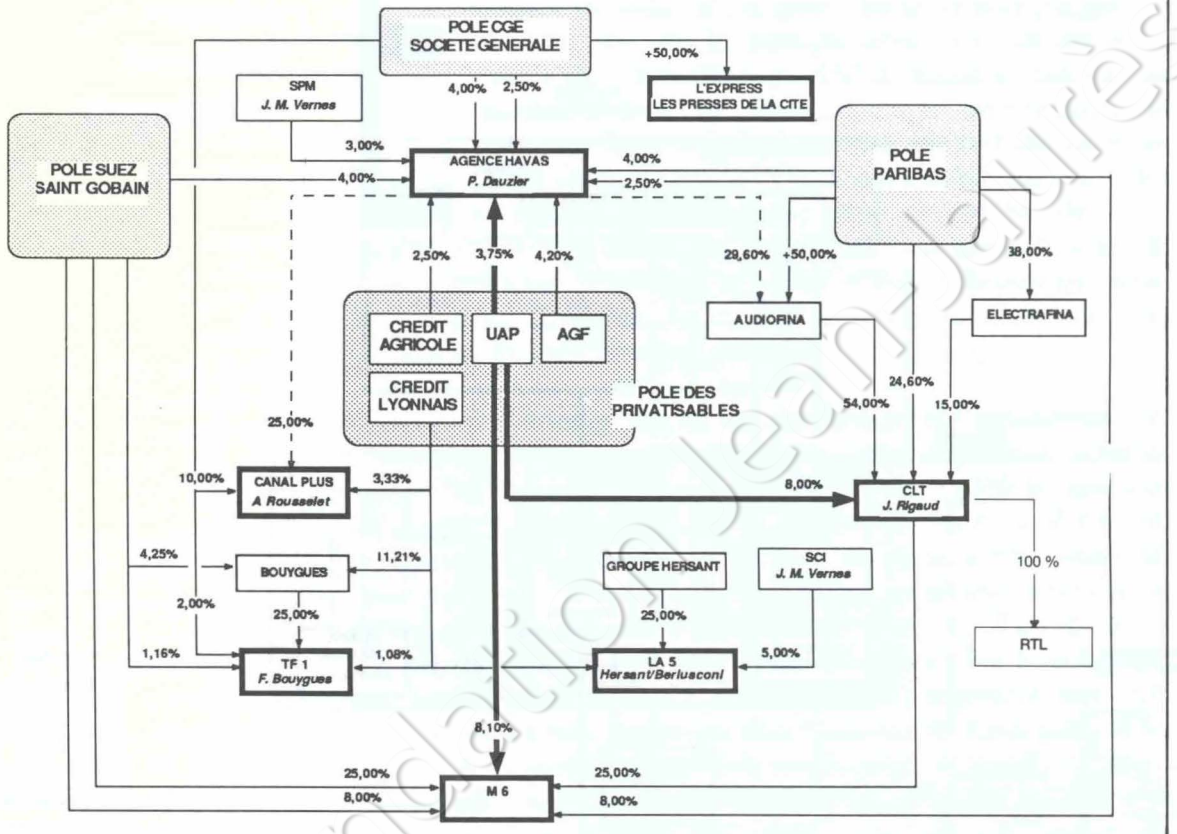

Ces trois regroupements représentent 95 % de la valeur des sociétés actuellement privatisées et le vrai pouvoir économique d'aujourd'hui. Et de demain aussi, selon Edouard Balladur qui, sûr de son mauvais coup, assurait très cyniquement à la presse que: *"Les socialistes n'auront jamais la force de revenir sur les privatisations"*. Surtout espère-t-il s'il parvient à les parachever, avant avril 1988 par la privatisation de l'UAP de son ami Jean Dromer.

Coll. Fondation Jean Jaurès

et politiques.

LE VERROU U.A.P.

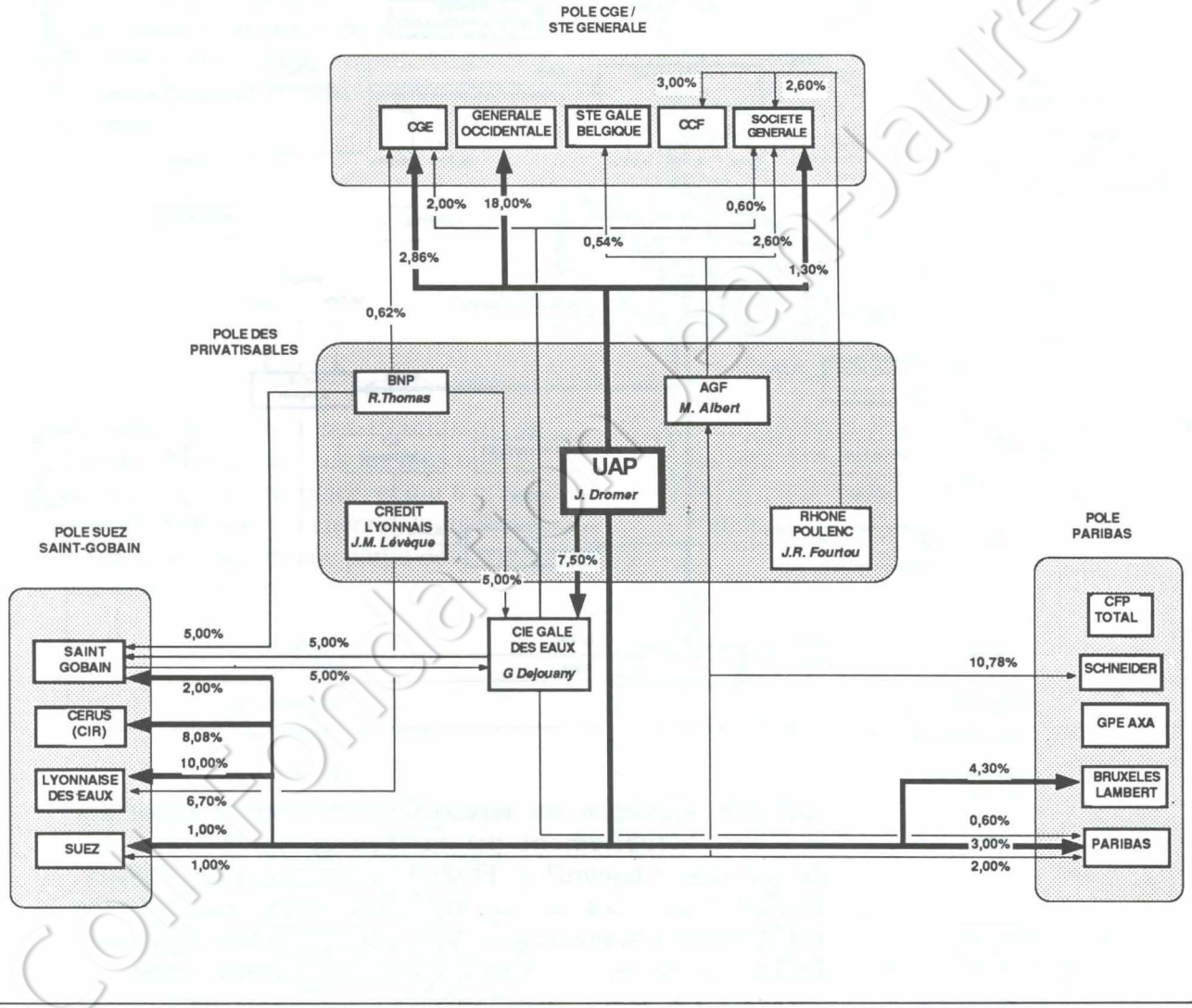

Confédération Jean-Jaurès

Un marché financier déstabilisé

Edouard Balladur et Jacques Chirac se sont gargarisés du "miracle" de la multiplication des actionnaires, passés de 1,6 million en 1986 à, paraît-il, plus de six millions aujourd'hui. Paraît-il, car si l'on s'en tient à la notion de foyer fiscal, plus représentative que celle de "petit porteur" (comprenant les enfants mineurs, les conjoints, etc.), c'est plutôt au chiffre de trois millions que l'on arrive.Ou plutôt que l'on arrivait avant le krach d'octobre. Combien de petits porteurs fidèles au poste aujourd'hui ? Moins de la moitié selon les avis les plus prudents. Et l'hémorragie continue.

Pourquoi s'étonner du succès des premières opérations ? Il était bien tentant de faire de bons profits, rapides et assurés, avec les premières privatisations -des "**privatisations d'appel**" en quelque sorte- proposées par le Ministre. L'assurance de ramasser 20 à 30 % en deux à trois semaines était bien plus tentant pour l'épargnant qu'un livret de Caisse d'Epargne qui rapporte 4,5 % au bout d'un an. La ruée à ces soldes du Bon Marché d'un genre nouveau a été à la hauteur de leurs promesses. Ce faisant, les épargnants ont vidé brutalement **les réserves des Caisses d'Epargne**, d'où provient l'essentiel des fonds du logement social, ce qui a provoqué l'inquiétude des organismes chargés de gérer ce secteur. Une inquiétude vite étouffée sur ordre du Gouvernement pour que ne soit pas gâché le plaisir du Ministre des Privatisations. De même que les entreprises désirant augmenter leur capital en Bourse ont été priées d'attendre que passe le train des dénationalisations, la construction de logements sociaux dans le pays, déjà bien maigrichonne, a été encore freinée pour les mêmes motifs.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Un marché fragilisé

Lorsqu'à l'époque l'opposition s'interrogeait sur le caractère massif et la trop grande vitesse à laquelle se déroulait le programme de privatisations de la droite, **vu l'étroitesse du marché financier français et les risques d'assèchement rapide** qu'il lui faisait courir, le Gouvernement a méprisé les avertissements.

L'effondrement boursier qui s'est produit en octobre en France comme sur la plupart des marchés financiers du monde occidental à la suite du krach américain n'est bien sûr pas dû aux seules privatisations. La hausse des taux d'intérêt américains a entraîné, dans une spirale infernale et largement incontrôlable, tous les partenaires économiques des Etats-Unis.Mais les taux à long terme étaient, en France, déjà supérieurs en août dernier,à ceux des Etats-Unis et de l'Allemagne.

Si le marché français a si mal résisté, encore plus mal qu'à Tokyo, Francfort ou Londres, c'est qu'il était déjà fragilisé, déstabilisé. En fait, **la baisse de la Bourse de Paris avait démarré depuis septembre**, de façon lente mais nette. L'indice CAC (Compagnie des Agents de Change) passant alors de 435,9 à moins de 400 en un mois, avant même le krach du début d'octobre. *"Lorsqu'on gave un marché déjà encombré d'obligations à long terme au moment où la tendance commence à se retourner, il ne faut pas s'étonner de voir la baisse des titres à revenu fixe s'accentuer ni les taux monter"*, écrivait ainsi le Monde le 3 novembre dernier.

Epuisement des fonds disponibles, certitude que la flambée des cours touchait à sa fin, inquiétude aussi, parmi les experts, devant des entreprises consacrant l'essentiel de leurs ressources à des placements boursiers -malgré tout aléatoires, on l'a vu...- au lieu de conquérir des marchés nouveaux et d'entreprendre les investissements nécessaires : trop gavé par Balladur, le marché français se remet mal de l'ivresse factice dans laquelle il a vécu ces derniers mois.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Inutile de s'apitoyer sur ces capitaines d'industrie ou ces barons d'empire financier qui ont, paraît-il, perdu des milliards ces temps derniers. L'un d'eux, interviewé récemment lors du Salon de l'Epargnant qui s'est tenu (ô ironie de l'Histoire) fin octobre à Paris, avouait qu'il *"n'avait même pas calculé le montant de ses pertes"*, avec un haussement d'épaules qui en disait long.

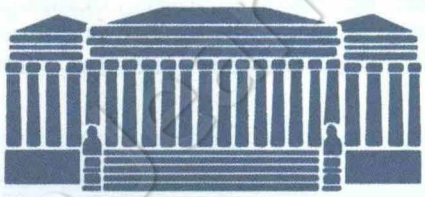

En effet, à leur niveau, l'actionnariat tel qu'ils le pratiquent est loin d'être un placement de père de famille. C'est le pouvoir qu'ils achètent avec leurs 0,6 % de Paribas ou leurs 3 % de Saint-Gobain. Potentiellement plus ou moins riches selon le cours du jour, ils restent toujours aussi puissants. Et les périodes de baisse ne les rendent pas vraiment moroses, car ils en profitent en général pour acheter.Comme cela vient de se vérifier tout au long des mois d'octobre et novembre 1987 et tout particulièrement avec la compagnie financière de Suez. Enfin cotée le 9 novembre dernier, c'est plus de deux millions de titres qui furent vendus ce jour là -soit 3% du capital- à 261 F l'action soit 18% de moins que le prix payé à l'Etat. Deux millions de titres qui ont tout de suite trouvé preneur : le groupe Victoire (Francès-Vernes), écarté par Balladur du noyau dur, a acheté la quasi totalité des actions

et des Finances qui régale.

revendues. *"A ce prix-là c'était une affaire"* a simplement commenté Jean-Marc Vernes. Pour lui, mais pas pour les petits porteurs.

Car, le vrai lésé dans cette histoire, c'est **le petit actionnaire**, celui qui a cru qu'en possédant quatre actions de Paribas, une de la BTP et six de la Sogenal, il allait enfin être associé au pactole. Hélas ! Vu l'étroitesse de son portefeuille, la banque lui retenait déjà des frais de gestion entamant les bénéfices encaissés en cas de revente. Diminuer ces frais, en acceptant de confier ses actions à un fonds commun de placement était toujours possible, à condition d'abandonner à la banque son droit de vote aux assemblées générales d'actionnaires.

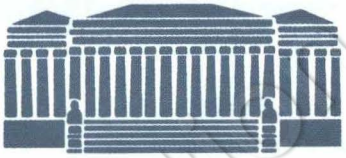

Aujourd'hui, alors que quasiment toutes les actions des privatisées sont tombées en-dessous de leur cours d'émission, ces petits porteurs doivent s'interroger. Ceux qui ont cru, parce que le Premier Ministre et le Ministre de l'Economie le leur serinaient à tout bout de champ que **l'actionnariat populaire** était enfin né en France, auront sans doute été tentés de conserver ce droit de vote. Afin de participer réellement, comme le gouvernement libéral les y conviait, à la marche de l'entreprise. Ils n'auront pas été déçus... Privatisée, Paribas fut la première à administrer la douche froide. Pas un représentant des petits porteurs ne fut admis à entrer au conseil d'administration. Pas même le président de l'association

Fondation Jean Jaurès



nationale des actionnaires de France qui en avait fait la demande au titre des 12 000 actions qu'il représente. *"Pas opportun"* lui a répondu Michel François-Poncet le PDG. Mieux : alors que leur dividende par action était royalement fixé à 5 francs, les jetons de présence que s'octroyaient ces "messieurs du conseil", les Bébéar, Albert, Gandois, Roux et consorts, passaient à 115 000 francs par tête et par an, soit plus de dix fois ceux versés durant la nationalisation. A Saint-Gobain, c'est 70 000 francs et au CCF, 80 000 francs. Une misère. Heureusement qu'on peut cumuler. C'est sans doute cela le "retour à une bonne gestion".

Un effet pervers parmi d'autres : l'effet d'éviction

Fin 1986, la capitalisation boursière sur la place de Paris était estimée à 1100 milliards de francs.

La privatisation consiste à mettre, au total, 250 à 300 milliards de plus sur le marché financier.

En 1986, 500 milliards de placements ont eu lieu, en actions et obligations ; dont seulement 66 milliards d'actions de sociétés cotées. Les ventes d'actions par l'Etat ont représenté 80 milliards, dont 55 milliards environ par voie boursière. Cette proportion est énorme.

On peut donc penser que les réseaux de financement des collectivités locales, les banques à la recherche de capitaux, les entreprises à la recherche de moyens financiers nouveaux, se heurteront à des difficultés croissantes.

Le tassement, puis la chute de la Bourse de Paris, ne sont-ils pas les signes révélateurs de la difficulté naissante de financer l'activité économique du pays ?

Un actionnariat pas populaire pour un sou

D'ailleurs, passé le premier enthousiasme (3,8 millions de souscripteurs pour Paribas), les petits porteurs se sont moins bousculés au portillon des belles privatisées. Et toutes les assemblées générales, depuis, ont entendu les mêmes récriminations : l'actionnariat populaire c'est de la poudre aux yeux, les véritables propriétaires des sociétés -les petits porteurs possèdent de 70 à 80 % du capital- ne sont jamais représentés dans leur conseil d'administration. Ainsi, à la CGE, où l'actionnariat dit populaire représente 75 % du capital, le conseil est formé de **Guy Dejouany**, PDG de la Générale des Eaux, **Marc Viénot**, PDG de la Société Générale, **Guy Verdeil**, PDG de la Préservatrice Foncière (et possesseur de 13 actions !) et **Jacques Raiman,** PDG d'une filiale du groupe et grand ami d'Edouard Balladur.

C'est probablement ce que celui-ci avait en tête lorsqu'il appelait de ses voeux *"une représentation et une participation effective des petits porteurs aux organes décisionnels des sociétés privatisées"*.



Dégonflage du ballon actionnariat populaire, multiplication des opérations de privatisation à un rythme accéléré en dépit de l'essoufflement du marché, baisse de la Bourse, dorénavant la chasse au "petit actionnaire" rapporte moins qu'au joli temps de Paribas. Ni la CGE, ni Suez n'ont été contraints de rationner les achats : l'offre dépassait la demande. La baisse des cours des actions des privatisées en-dessous de leur niveau d'émission pese négativement sur le bon déroulement des futures dénationalisations qu'Edouard Balladur refuse pourtant (n'est-ce pas cela l'entêtement idéologique et la preuve d'un intérêt plus politique qu'économique ?) d'arrêter.

Aussi, pour tenter de placer malgré tout sa "camelote" sur un marché gavé et malade, l'intransigeant et incorruptible Ministre d'Etat concurrence Darty. Les actions de Suez seront payées en douze mois au terme d'un acrobatique exercice de paiement différé sur un marché au comptant. Et les opérations

L'actionnariat populaire aura vécu ce que vivent les mythes

suivantes, seront réalisées tant bien que mal, au besoin sur le même schéma. Et tant pis pour ce que cela coûtera aux contribuables. Déjà 300 millions pour Suez. Combien pour les autres ? *"Achetez aujourd'hui, vous paierez demain..."* susurre Edouard Balladur aux hypothétiques futurs actionnaires de l'UAP, comme il l'a fait pour ceux de Suez.

Du jamais vu ! Il ne sera pas dit qu'un krach boursier l'aura fait reculer. L'UAP est la pièce finale du puzzle mis en place par le Ministre des Privatisations, elle sera posée en temps voulu, jure-t-il, le marché financier dût-il exploser. La politique avant tout.

En bradant les premières entreprises privatisées, en laissant croire que la Bourse est un moyen sûr de gagner toujours plus, en favorisant la spéculation la plus primaire sur ces titres, le gouvernement Chirac a attiré sur le marché financier une foule de petits actionnaires éblouis et dupés. Les désillusions n'ont pas tardé et l'opération Suez apporte un démenti cinglant à Edouard Balladur.

En ce qui concerne les réalités de l' actionnariat populaire, avec les premières assemblées générales des sociétés privatisées. En ce qui concerne la sécurité de ce type de placement, avec la tourmente dans laquelle sont entrées toutes les places financières des pays occidentaux. Les conséquences seront à la mesure des illusions perdues. A l'avenir, les sociétés qui voudront faire appel à ce type de financement rencontreront à l'évidence quelques problèmes.

Depuis que la Bourse de Paris a commencé sa grande glissade, il n'est pas un expert gouvernemental pour avoir omis le couplet obligé sur "l'étonnant sang-froid des petits actionnaires" supposés être en train de supporter avec le sang-froid des vieilles troupes ce krach qui ébranle pourtant de plus aguerris qu'eux. La publication -en octobre dernier- du rapport d'Alain Griotteray, député UDF et rapporteur spécial de la commission des Finances de l'Assemblée Nationale pour les



boursiers : l'espace d'un krach.

privatisations, permet de mieux comprendre ce stoïcisme bien surprenant. Il y a en effet belle lurette que la plupart d'entre eux avaient repris leurs billes, une fois empôchés les substantiels bénéfices procurés par la sous-estimation systématique des titres lors des O.P.V.

En fait foi le bien intéressant tableau reproduit dans ce rapport.

PREMIERES STATISTIQUES RELATIVES AU VOLUME MENSUEL DES TRANSACTIONS
(en millions de titres)

	Titres offerts au public	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Saint -Gobain	19,3	3,25	2,06	2,28	1,63	2,34	1,5
Paribas	15,2	-	2,13	3,25	2,28	1,88	1,4
Sogenal	4,9	-	-	-	1,31	1,69	0,33
BIMP	0,4	-	-	-	-	0,3	ND
BTP	1,12	-	-	-	0,06	0,24	ND
CCF	16	-	-	-	-	3,66	6,5
CGE	27,7	-	-	-	-	-	8

Source : Banque Worms - Bulletin d'informations financières septembre 1987



Si l'on en croit le très libéral Alain Griotteray, dès le mois de juin 1987 -soit quatre mois avant les premiers signes de krach- ce sont :

- 50% des nouveaux petits actionnaires de Saint-Gobain,
- 66% de ceux de Paribas,
- 60% de ceux de la Sogenal,
- 90% (!) de ceux de la BIMP,
- 30% de ceux de la BTP,
- 60% de ceux du CCF,
- 40% de ceux de la CGE,

qui avaient déjà revendu leurs titres. Au profit de qui ?

Coll. Fondation Jean Jaurès

Des actionnaires "stables" et institutionnels, bien sûr. Le tout dans l'opacité la plus totale et au mépris de la loi bien entendu.Tout comme n'a jamais été dévoilée la décomposition des actions attribuées sur les marchés financiers internationaux. Qui a souscrit ? Des particuliers ou quelques groupes financiers "amis" ?

A l'horizon se profilent récession et crise monétaire. Impavide, Edouard Balladur vend Suez, et prépare le dépeçage de l'UAP qui a simplement été renvoyé au début 1988 alors même que la très libérale Madame Thatcher a reculé sur sa privatisation de B.P. et que le gouvernement d'Allemagne Fédérale a

Le coût des privatisations

De Saint-Gobain à Suez, les privatisations ont porté sur environ 100 milliards de francs. L'Etat en recueillera au bout du compte près de 70 milliards. Soit, ce qui ramène cette manne miraculeuse à un plus juste niveau, autant que ce qu'aura coûté à cette date au contribuable français le remboursement du désastreux emprunt Giscard.

Mais, avant de rapporter, les privatisations coûtent cher. Aux sociétés -publicité, rémunération des "placeurs", avantages consentis aux salariés...- et à l'Etat -rémunération des audits, avantages consentis aux petits actionnaires...-. En Grande-Bretagne, pour 20 opérations portant sur 200 milliards de francs, les coûts moyens de ces frais annexes se sont montés à 3,22 % du montant total des privatisations. Soit 6,5 milliards de francs.

En France, la COB a estimé que le coût des "balladurisations" représenterait à la fin de l'année 1987 plus de 6 milliards de francs, soit plus que le rendement de l'IGF. La CGE ayant dépensé plus de 800 millions à elle seule !

Une ménagère se ferait peur pour moins que ça

EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE...

A Pierre Bérégovoy, son prédécesseur Rue de Rivoli qui l'interrogeait le 13 octobre à l'Assemblée Nationale sur ses intentions, Edouard Balladur a répondu, avec une modestie attendrissante : *"J'ai toujours dit que je serai très pragmatique dans le rythme des privatisations. Je m'adapterai au marché et je n'établirai aucun calendrier"*. Belle proclamation en effet. Mais, en réalité, le pragmatisme affiché de Balladur trouve vite ses limites. Il s'arrête là où commencent les intérêts politiques -et même "matériels"- du RPR.

Si la privatisation de Matra a été reportée, de quelques semaines au grand dam de son PDG, Jean-Luc Lagardère, qui avait déjà entamé ses programmes publicitaires, celle de l'UAP est renvoyée au début de l'année 1988, avec juste un léger flou sur la date, histoire de laisser le marché boursier récupérer un peu. Histoire aussi -détail qui ne s'invente pas et qui en révèle plus sur les méthodes du RPR que bien des discours- de vérifier si la méthode d'achat à crédit testée avec Suez marche et, surtout, si elle est jugée légale ou non !

Entêtement bien risqué. L'effondrement du marché des valeurs françaises, à la suite du krach du Stock Exchange, a révélé une crise profonde, une fragilisation durable qu'une accalmie sur les taux d'intérêt ne suffira pas à résoudre.

Les socialistes n'ont pas été les seuls à démontrer que les privatisations menées à la hâte sur un marché sans grand ressort, et accompagnées d'une campagne fallacieuse tendant à présenter les paris boursiers comme dénués de tout risque, ont déséquilibré les marchés financiers. Pis : elles ont accéléré ce phénomène de hausse des taux d'intérêt venu d'Outre-

Coll. Fondation Jean Jaurès

Atlantique, et donc pesé à la baisse sur la Bourse. Dès septembre, un mois avant l'effondrement des principales places financières du monde occidental, l'indice français avait entamé sa glissade dès septembre. Cette analyse est d'ailleurs partagée par nombre d'experts internationaux. Ainsi, chez Salomon Brothers et BPCM (Banque Paribas Capital Market), deux grands établissements londoniens, on déclare tout net que l'importance du programme des privatisations mené par Balladur sur une trop courte période a fortement influé sur les cours (Libération du 16 octobre 1987).

Vu l'état actuel du marché et la panique qui a saisi les petits porteurs (fin octobre on estimait que plus de la moitié d'entre eux avait déjà revendu ses titres) une pause semblait s'imposer. Edouard Balladur a passé outre : l'UAP sera mise sur le marché au plus tard en janvier, et le Crédit Agricole vendu avant l'élection présidentielle. *"Idéologie dangereuse"*

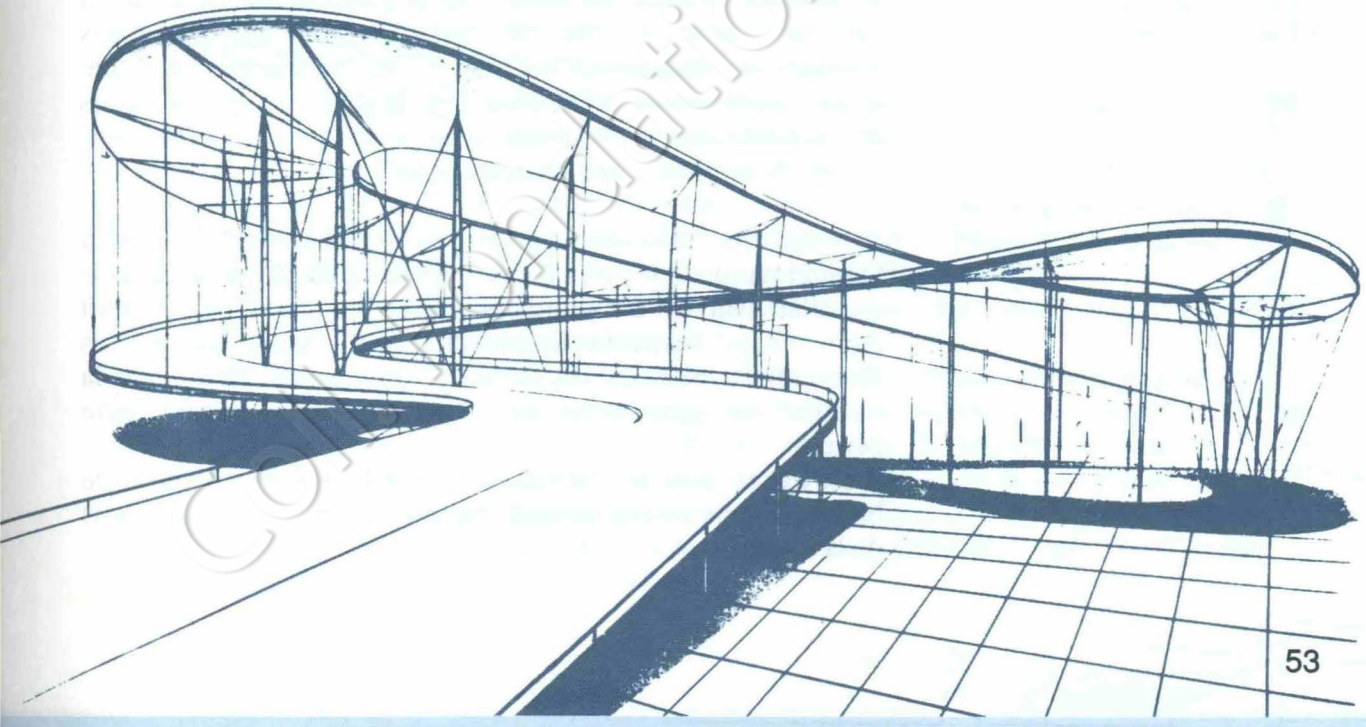

Fondation Jean-Jaurès

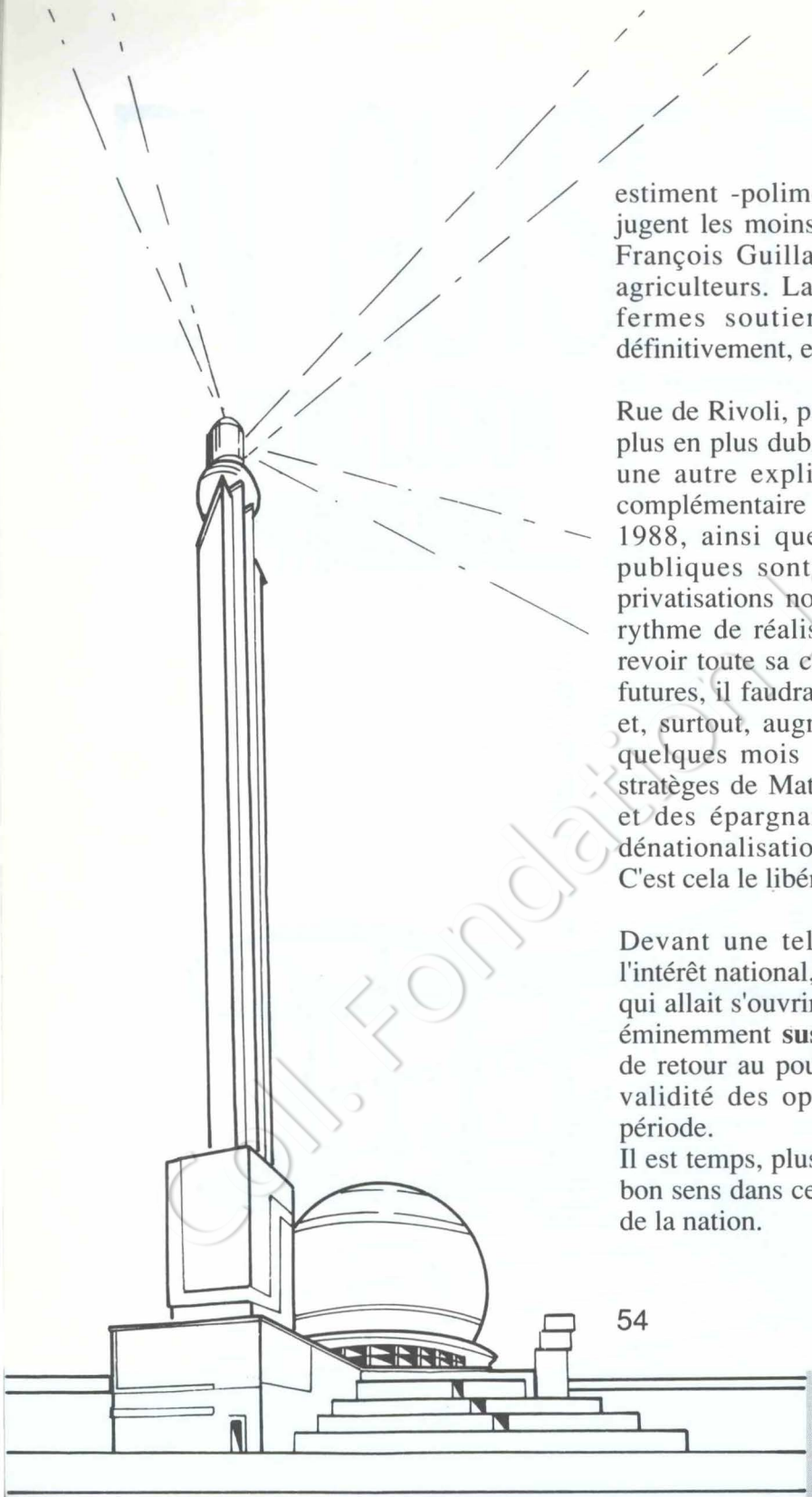

estiment -poliment- les barristes. *"Magouilles politiques"* jugent les moins naïfs. Le Crédit Agricole a été promis par François Guillaume aux apparatchiks du lobby des gros agriculteurs. La privatisation de l'UAP au profit des plus fermes soutiens du lobby chiraquien doit bétonner définitivement, espère Balladur, l'ensemble de l'opération.

Rue de Rivoli, parmi les hauts fonctionnaires des Finances de plus en plus dubitatifs sur la rigueur balladurienne, on avance une autre explication, pas du tout contradictoire, plutôt complémentaire : une bonne partie des dépenses du budget 1988, ainsi que les dotations en capital des entreprises publiques sont gagées sur les recettes escomptées des privatisations non encore réalisées. Ralentir simplement leur rythme de réalisation obligerait le Ministre des Finances à revoir toute sa copie. Sans la manne hypothétique des ventes futures, il faudrait encore couper dans les dépenses publiques et, surtout, augmenter fortement les impôts. Impensable, à quelques mois de l'élection présidentielle, ont estimé les stratèges de Matignon. On forcera donc un marché exsangue et des épargnants découragés à avaler encore quelques dénationalisations. La maison entière dût-elle s'effondrer. C'est cela le libéralisme "pragmatique".

Devant une telle obstination manifestement contraire à l'intérêt national, les socialistes ont donc estimé que la période qui allait s'ouvrir, d'aujourd'hui à l'élection présidentielle, était éminemment **suspecte**. Et Lionel Jospin a averti que, en cas de retour au pouvoir, les socialistes pourraient réexaminer la validité des opérations qui se dérouleraient durant cette période.
Il est temps, plus que temps, de mettre un peu de morale et de bon sens dans ce gigantesque partage des dépouilles des biens de la nation.

Coll. Fondation Jaurès

POURSUIVRE
LES PRIVATISATIONS ?

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ: TOUS LES MOYENS SONT BONS!

Privatisations à crédit. Voilà la nouveauté imaginée par Edouard Balladur pour poursuivre son programme malgré la tourmente financière. Ce mécanisme proposé aux souscripteurs français n'est pas valable pour les postulants étrangers qui doivent payer cash.,ce qui est absolument contraire à la réglementation de la Communauté Européenne. On ne sait toujours pas ce que pense la Commission de la Privatisation du paiement à crédit.

En effet, le crédit n'est pas gratuit : il en coûtera environ 300 millions de francs à l'Etat pour Suez.

Ce crédit gratuit pour les actionnaires ne modifie-t-il pas la valeur de l'action ? Celle-ci aurait dû logiquement augmenter du montant du coût du crédit et le Ministre aurait dû modifier le prix de vente proposé à l'offre publique.

De plus, les banques ne sont pas préparées à vendre des actions à crédit.

Enfin, toutes les opérations étant faites manuellement, le coût pour les banques (travail extraordinaire, commissions non perçues, ...) peut être de 100 à 200 millions de francs.

La perte totale pour la collectivité est de 400 à 500 millions de francs. La conception de l'Etat que nous propose Edouard Balladur est décidément bien curieuse.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

UNE PRIVATISATION TOTALEMENT INJUSTIFIEE : CELLE DE LA CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE

Edouard Balladur n'en voulait pas. Il la trouvait *"économiquement injustifiée"*. Jacques Chirac, lui, saint patron du lobby agricole, la trouvait sans doute *"politiquement intéressante"* puisqu'il a cédé aux pressions de son ministre de l'Agriculture, François Guillaume, ex-président de la FNSEA où, on le sait, ce sont les "gros" qui font la loi depuis belle lurette.

C'est donc le 10 avril 1986 que, triomphant, François Guillaume annonça la *"bonne nouvelle"* à des agriculteurs dont la majorité -en nombre, pas en poids financier- n'en demandait certainement pas tant. Pourquoi, en effet, privatiser une "banque verte" que le monde agricole contrôle et utilise déjà pour son plus grand profit ?

Pourquoi en effet ? Aujourd'hui, le Crédit Agricole, établissement public à caractère industriel et commercial, bénéficie -privilège envié- de la garantie de l'Etat. Sur les marchés financiers internationaux il jouit d'un prestige sanctionné par le label "A-A-A" attribué aux signatures les plus fiables. Il détient le monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture, gère seul les dépôts des notaires, centralise et redistribue la collecte des ressources des caisses régionales. Seule la CNCA peut continuer à financer des milliers de petites exploitations rurales qui, livrées à la logique du marché, se verraient rejetées par les autres banques.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Demain, qui peut oser prétendre que tout continuera comme par le passé ? Avec la prétendue "mutualisation" -en fait une véritable privatisation- c'est l'Etat qui se désengage.

Au moment où l'agriculture française est surendettée (270 milliards de francs en 1986), est-ce de bonne gestion que d'obliger les caisses régionales à sortir l'essentiel de leurs réserves financières -43 caisses devront sortir plus de 30 % de leurs fonds propres- pour racheter un outil -estimé entre 8 et 16 milliards selon les bases de calcul, mais qui ne devrait être vendu que pour 6 à 8 milliards payables en cinq ans- qu'elles contrôlaient déjà, grâce au principe d'égalité des caisses et qui tombera demain sous le contrôle exclusif des plus "gros", des caisses les plus riches qui auront pu acheter le plus grand nombre de parts, c'est-à-dire les caisses urbaines ?

Henri Marchal, directeur général de la caisse régionale de Toulouse, hostile au projet, estime que *"dans les faits nous sommes déjà maîtres du Crédit Agricole, racheter la CNCA, c'est racheter quelque chose qui nous appartient déjà en grande partie"*. Henri Marchal, pas hostile au principe d'une vraie privatisation, aurait soutenu une ouverture sur l'extérieur qui aurait pu modifier les structures actuelles de la CNCA qu'il nomme *"un ghetto"*.

En réalité c'est la politique qui a primé. François Guillaume s'est appuyé de 1981 à 1986, dans sa lutte ouverte contre le gouvernement socialiste, sur l'organe "politique" de la CNCA, la Fédération Nationale de Crédit Agricole, et sur son secrétaire général Lucien Douroux. Celui-ci a toujours rêvé de devenir le seul patron de la banque verte avec l'appui des gros agriculteurs déjà aux commandes de la quasi-totalité des caisses régionales. C'est presque fait. Avec la privatisation du Crédit Agricole, François Guillaume va régler ses dettes.

Commentaires de la presse

Le Monde du 29 septembre 1987 :
"Les petits agriculteurs pourraient bien faire les frais de cette politique".

Libération du 1er octobre 1987 *"Le prix et la procédure retenue pour cette vente, taillée aux mesures de l'acheteur, indiquent bien qu'il s'agit d'une privatisation captive destinée à remercier quelques hommes du clan Chirac-Guillaume".*

© Fondation Jean-Jaurès

LA PRIVATISATION DES SOCIETES D'ASSURANCE :UNE VERITABLE ESCROQUERIE

Aujourd'hui, il existe trois groupes nationalisés : UAP, GAN, AGF. Dans chaque groupe, trois types d'activité : assurance-vie, capitalisation, risques courants (I.A.R.D). Les deux premières activités consistent en fait à gérer l'épargne des familles au profit des ayant-droits. Pour les exercer, les compagnies ont créé en leur sein des sociétés spéciales sur un schéma identique.

EXEMPLE DE l'U.A.P.

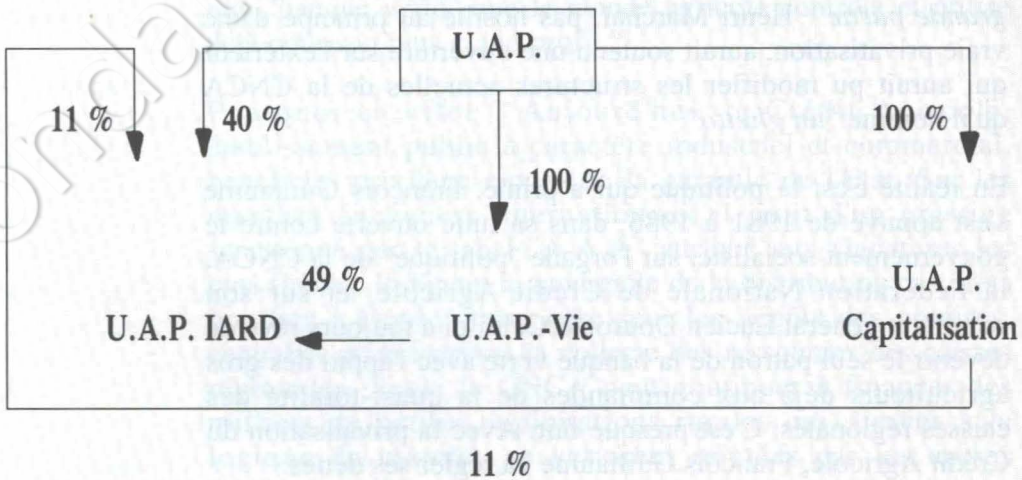

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Un principe de base : la société centrale n'affichera jamais à son bilan le moindre résultat positif. Chaque compagnie place les sommes versées par les assurés -épargnants selon ses vues : immobilier, bourse, etc. C'est, bien sûr, l'évolution du marché qui détermine la valeur réelle des actifs placés, mais la compagnie n'inscrit à son bilan que le prix d'achat des valeurs, acquises souvent des décennies plus tôt. Aussi les écarts entre valeurs déclarées et valeurs réelles sont très importants. Ce sont **les plus-values latentes.**

Une loi de 1977 régissait jusqu'ici, en cas de vente d'actifs, le partage de ces plus-values entre les assurés et les compagnies à raison de 85 % pour les premiers et 15 % pour les secondes.

Décidé à privatiser les assurances pour cadenasser -grâce à leurs participations croisées et considérables dans toutes les sociétés françaises publiques et privées- l'édifice de ses dénationalisations, Edouard Balladur a demandé à "un sage", en l'occurence Jacques Mayoux, un rapport pour l'aider à déterminer les règles de partage. Ce rapport propose deux règles. L'une pour aujourd'hui, afin de départager clairement ce qui revient aux uns et aux autres, et une autre pour demain avec la mise en oeuvre d'un "cantonnement", afin d'assurer la détermination claire et immédiate de ce qui appartiendra aux seuls assurés dans les futures sociétés.

Un rapport pour rien, ou presque. Edouard Balladur a établi sa propre règle : pour l'UAP, a-t-il estimé, le partage se fera à 60-40.
60 % pour les assurés, 40 % pour les assureurs. Décision prise à la sauvette, au creux de l'été, avec annonce discrète au Journal Officiel, et possibilité pour les assurés méfiants d'aller compulser des montagnes de paperasses, éparpillées dans les différents sièges de la compagnie s'ils veulent savoir ce qui a été attribué aux uns et aux autres. Opération extrêmement compliquée pour un non-expert.

Fondation Jean-Jaurès

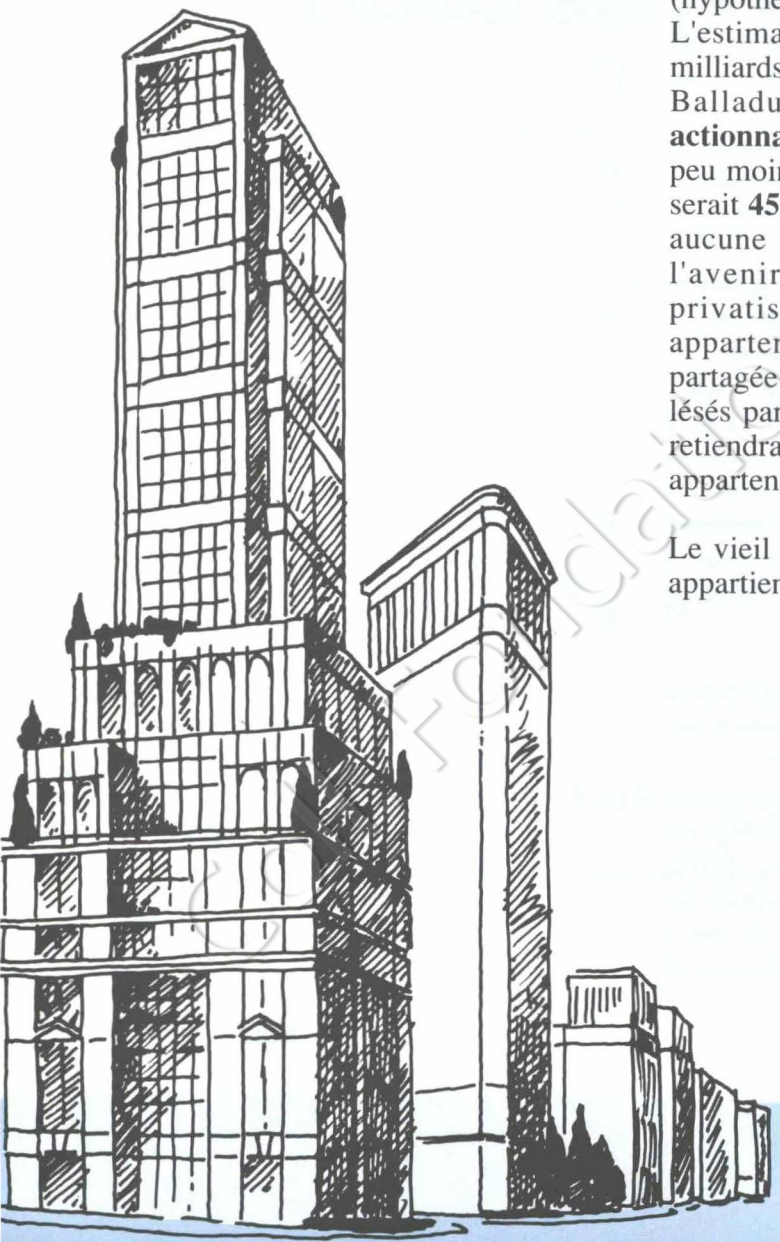

L'escroquerie

Prenons l'**exemple de l'UAP** : une consultation longue et minutieuse des dossiers a permis aux experts du Parti Socialiste d'évaluer à environ 23 milliards de francs (hypothèse basse) les plus-values latentes de cette compagnie. L'estimation des biens laissés aux assurés se monte à 7,8 milliards. Ce qui, loin de représenter les 60 % annoncés par Balladur, fait en réalité **34 %, 66 % revenant aux actionnaires.** Pour les **AGF**, la situation apparaît comme un peu moins mauvaise avec un partage **50-50.** Pour le **GAN**, ce serait **45 %** pour les assurés, **55 %** pour les actionnaires. Pour aucune n'a été pris d'engagement de cantonnement pour l'avenir. Ce qui signifie que si, au lendemain de la privatisation, la compagnie décide de vendre un actif appartenant aux assurés, la plus-value continuera d'être partagée selon les règles traditionnelles. Ainsi, les assurés déjà lésés par le partage, le seront une seconde fois lorsqu'on leur retiendra une partie des plus-values réalisées sur des actifs leur appartenant mais non cantonnés.

Le vieil adage se confirme : ce qui appartient à l'assureur lui appartient, ce qui appartient à l'assuré doit être partagé avec

Exemples tirés du cas de l'UAP

Où l'on voit que ce sont le plus souvent les plus beaux immeubles et les meilleures actions qui ont été conservés par l'assureur. Tout le stock obligataire revient aux assurés alors que les actionnaires conserveront l'essentiel du parc immobilier. **La spoliation des assurés** se monte ainsi en moyenne à 10 000 francs par foyer.
Quant à l'obligation d'un "cantonnement" futur, nul n'en parle plus, sinon comme d'un voeu pieux.

U.A.P.

En milliards de francs	Valeur au bilan(1)	Plus-value totale (2)	Plus-value revenant aux assurés (2)
Immeubles	9,1	4,7 (3)	2,7
Valeurs mobilières	22,3	12	5,1
Participation dans d'autres Sté d'assurance	6,8	6,0 (3)	0
Autres	3,9		
	42,1	**22,7** **100,0 %**	**7,8** **34,4 %**

(1) Prix de revient
(2) Estimation
(3) Minimum

Coll. Fondation Jean-Jaurès

IMMEUBLES CONSERVES PAR LES ACTIONNAIRES DE L'U.A.P.

ADRESSE ET CODE	Valeur comptable au 31.12.86	Exemple de valeur réelle (estimation 09.87)
PARIS 1er		
20, rue Cambon	716 570,69	20 000 000
22, rue Cambon	1 113 003,14	20 000 000
25, rue du Louvre	1 473 482,78	
5, rue de l'Opéra	5 918 099,74	
372, rue St Honoré	16 793 797,04	320 000 000
374, rue St Honoré	2 272 360,55	35 000 000
2 et 4 place Vendôme	11 304 463,08	100 000 000
PARIS 2ème		
35, avenue de l'Opéra	1 299 772,75	
2, rue du 4 Septembre	2 321 275,21	60 000 000
24, rue du Sentier	13 079 289,13	
28, rue du 4 Septembre	672 814,19	75 000 000
10, rue d'Uzès	2 145 622,61	
PARIS 6ème		
25, quai des Grands Augustins	1 422 817,10	30 000 000
PARIS 7ème		
10, avenue Charles Flocquet	3 333 905,40	28 000 000
66, avenue de Suffren	2 895 068,98	60 000 000
2, avenue de Franco Russe	1 111 389,62	
110, rue St Dominique	1 184 044,86	
191 à 195 rue de l'Universi[illegible]	5 981 202,93	120 000 000
PARIS 8ème		
39, rue de l'Arcade	351 772,40	10 000 000
12, avenue Franklin Roosevelt	3 453 288,97	40 000 000
50, rue des Mathurins	145 355,55	
75, bld Haussmann	3 455 218,06	120 000 000
67, rue de Miromesnil	1 049 350,43	
10 bis, 12 rue P. Bouary	1 412 616,57	
30, avenue de Messine	4 702 791,27	100 000 000

Collection Fondation Jean Jaurès

ADRESSE ET CODE	Valeur comptable au 31.12.86	Exemple de valeur réelle (estimation 09.87)
PARIS 9ème		
12, rue du Havre	1 415 613,41	
6, rue du Helder		
1,2,3, rue des Italiens	21 982 698,33	450 000 000
PARIS 12ème		
28-32, rue Taine	3 298 357,40	
PARIS 15ème		
8, place de Breteuil	735 097,88	25 000 000
10, rue Ed. Roger	2 206 1982,29	18 000 000
4, av. Emile Zola	615 829,31	20 000 000
PARIS 16ème		
8, rue Fantin Latour	1 233 921,07	25 000 000
48, rue Gal Delestraint	1 107 407,95	22 000 000
88, avenue Kléber	1 274 718,71	50 000 000
80-82, rue Lauriston	2 981 543,60	70 000 000
84, rue Lauriston	2 220 447,82	60 000 000
114, avenue Mozart	1 167 665,73	
17, chaussée de la Muette	2 690 828,19	
59 bis, bld Murat	803 993,41	20 000 000
PARIS 17ème		
109, rue de Courcelles	1 893 479,56	
31-33, rue de Tocqueville	7 595 847,22	150 000 000
14, rue Marguerite	13 738 962,58	
TOTAL :	158 316 839,41	2 048 000 000

Fondation Jean-Jaurès

ACTIONS COTEES CONSERVEESPAR LES ACTIONNAIRES DE L'U.A.P.

dans de grands groupes industriels ou financiers où l'UAP peut jouer de son influence

Nombre d'actions	% contrôlé par UAP Vie	Nom	Valeur comptable (31.12.86)	Valeur boursière (31.12.86)
246 028	0,1 %	EURAFRANCE	120 022 259,96	733 163 440,-
770 880	2	AIR LIQUIDE	128 681 000,62	540 386 880,-
368 832	3	GENERALE EAUX	77 282 088,33	461 040 000,-
202 790		CFAO	114 113 288,96	411 663 700,-
1 172 466	1,2	ELF AQUITAINE	116 483 527,70	369 325 790,-
545 250		CARTY	29 443 583,70	248 634 000,-
253 700	5,5	LYONNAISE EAUX	149 763 847,88	363 044 700,-
517 031		UIF	125 322 183,38	320 559 220,-
62 602		VEUVE CLICQUOT	86 941 561,69	287 869 200,-
173 952	3,	BOUYGUES	31 859 124,28	221 788 800,-
224 000	3,2	CFF (Crédit Foncier)	66 809 528,73	264 544 000,-
56 500		BSN	75 960 133,72	245 775 000,-
62 500		OREAL	42 132 174,93	201 862 500,
279 346	3,	CLUB MEDITERRANEE	46 561 569,90	191 072 664,
157 187		PERNOD RICARD	28 032 821,42	160 330 740,
262 682		LABINAL	78 796 207,90	214 348 512,
64 311		SIEMENS	43 466 946,34	160 584 567,
197 295	2,7	Gle OCCIDENTALE	87 605 566,02	214 656 960,
302 800		PHILIP MORRIS	27 523 562,25	143 334 400,
81 000		Cie MIDI	8 478 405,08	132 840 000,
133 081		BAIL INVEST.	44 785 643,22	189 068 645,
1 577 500		MATSUSHITA	16 224 026,46	127 777 500,
3 761		NESTLE	42 525 560,65	150 402 390,
115 715		UIS	31 882 412,69	121 500 750,
237 254	2,4	ACCOR	48 193 728,79	142 092 192,
44 595		MOET HENNESSY	16 161 318,25	105 467 175,
68 000		UNILEVER	16 453 911,06	104 652 000,
600 750	2,5	SOVAC	41 052 454,55	130 975 000,
52 637		MICHELIN	41 837 860,42	133 171 610,
197 269		SIMCO	39 186 382,74	123 293 125,
84 999		CREDIT NATIONAL	52 202 713,02	135 373 575,-
203 424	1,3	TOTAL	48 139 194,11	124 100 416,-
30 000		CARREFOUR	26 704 541,46	107 250 000,-
237 750	17,2	CREDIT UNIVERSEL	96 649 362,87	175 935 000,
30 425		GENTY CATHIARD	16 192 327,04	84 320 600,-
211 955		BRUXELLES	48 007 571,86	125 053 450 ,
132 000	2,-	BIC	23 351 161,18	93 060 000,-
18 205		LEGRAND	28 284 010,37	35 758 300,-
77 800		Cie BANCAIRE	12 814 020,15	84 024 000,-
265 000		Gle ELECTRIC	87 820 838,51	150 520 000,-

Collection Jean Gaumy

Nombre d'actions	% contrôlé par UAP Vie	Nom	Valeur comptable (31.12.86)	Valeur boursière (31.12.86)
211 955		BRUXELLES	48 007 571,86	125 053 450,00
132 000	2,-	BIC	23 351 161,18	93 060 000,-
18 205		LEGRAND	28 284 010,37	35 758 300,-
77 800		Cie BANCAIRE	12 814 020,15	84 024 000,-
265 000		Gle ELECTRIC	87 820 838,51	150 520 000,-
54 890		LESIEUR	24 247 136,60	77 559 570,-
286 000		IBM	164 018 361,76	223 366 000,-
92 500		MERCK	19 219 790,42	75 110 000,-
196 300		ICI	27 913 816,77	80 107 780,-
80 000		AGENCE HAVAS	4 622 946,01	61 500 000,-
48 119		Fse REASSURANCE	1 098 569,33	56 384 869,00
37 510		CASINO ADP	24 254 886,65	68 481 010,-
35 034		POLIET	10 371 484,47	63 061 200,-
83 535		SOFICOMI	30 338 446,92	74 429 685,00
123 469	2,4	LA HENIN	43 927 969,27	92 601 750,-
22 500		TELEMECANIQUE	23 344 867,11	70 380 000,-
32 000		CHARGEURS	5 262 780,05	49 984 000,-
92 000		SANOFI	30 986 934,47	70 380 000,-
296 822	37,-	Cie F. ROMBAS	102 659 930,02	144 552 314,00
90 800		APPL. HYDR.	23 752 980,05	62 288 800,00
283 003		FINEXTEL	42 161 115,38	74 939 194,40
329 538	3,6	SCHLUMBERGER	34 244 337,10	67 884 828,-
17 500		CASINO	8 009 313,27	40 250 000,-
			2 883 189 097,86	9 804 093 901,40

TITRES DE PARTICIPATION CONSERVES PAR LES ACTIONNAIRES DE L'U.A.P.

Nombre par UAP-Vie	% controlé	Nom	Valeur comptable	Valeur réelle d'actions
245 000	49 %	UAP INC. ACC. R.D.	333 917 500,00	mystère !
8 740 350	41 %	UAP INTERNATIONAL	874 035 000,00	mystère !
2 249 416	50 %	BANQUE WORMS	241 109 926,16	mystère !

LES AMIS D'EDOUARD

Pierre Moussa, "l'émigré"

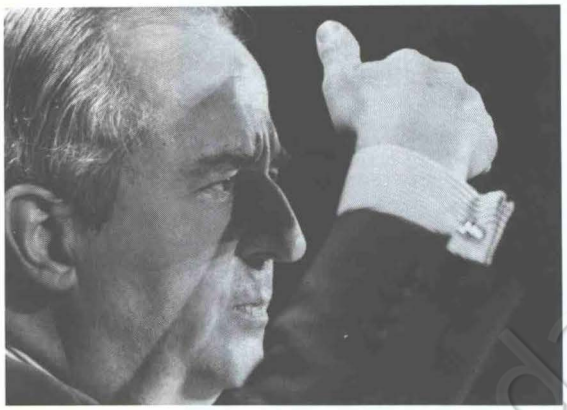

En dépit de sa modestie bien connue, Pierre Moussa admet qu'il est, avec Ambroise Roux, le vrai papa des privatisations de son ami Balladur. Dans Le Monde du 4 février 1986, soit plus d'un mois avant le retour de la droite "aux affaires" -jamais expression ne fut, en l'occurence, mieux choisie- il signait un article fort remarqué des experts où se dessinaient, jusque dans les détails, les dénationalisations qui démarreraient huit mois plus tard. L'ancien PDG de Paribas, de retour en France après l'exil à Londres de près de cinq ans qu'il s'était infligé plutôt que de vivre sous le "goulag socialiste" -tout en conservant sa retraite de Paribas nationalisée, d'un montant supérieur à la rémunération du PDG en exercice- y livrait sa conception des futurs "noyaux durs" : *"quelques actionnaires, sérieux et expérimentés"*, se faisant *"une confiance mutuelle"*. A l'instar de son compère Ambroise Roux qui fait tourner les tables, Pierre Moussa, lui, sait prédire l'avenir. Les privatisations ont eu lieu exactement comme il l'avait dit. Quelle surprise...

Pierre Moussa, il est vrai, est expert en matière de transfert de l'Etat vers le privé. En 1981, avec son bras droit Gérard Eskenazi, alors dirigeants de Paribas "menacée" de nationalisation par la gauche, il avait proprement organisé la vente à l'étranger de sa filiale suisse, ce qui équivaut, dans le système Balladur, à au moins trois quartiers de noblesse.

Ce normalien, passé à la finance internationale, a compris qu'on faisait plus facilement fortune en plaçant l'argent des autres que celui que l'on n'a pas. En août 1983, il fonde Pallas, une holding financière qui pèse aujourd'hui 200 millions de

Coll. Fondation Copernic

dollars. Riche, lui ? Pas du tout. Pierre Moussa aime dire que *"sa richesse ce sont ses amis"*. C'est-à-dire les actionnaires de Pallas, tels le milliardaire indien Tata, Albert Frère et Gérard Eskenazi du groupe Bruxelles-Lambert, les américains de Dillon Read, les japonais de la Nippon Holding Life Insurance, l'italien De Benedetti, les australiens d'Elders IXL et tout de même quelques français : AGF, Compagnie du Midi et... Paribas.

Pour participer autrement qu'en tant qu'acheteur étranger, donc limité, avec Pallas, aux privatisations qui se préparaient, Pierre Moussa crée Frandev (France-Développement) en mai 1986 à Paris. Ses principaux "amis" cette fois-ci : Paribas, Société Générale, UAP, AGF, OFP, GAN, Victoire, les Banques Populaires, la Caisses des Dépôts... Frandev possède d'ailleurs un des conseils d'administration les plus courus sur la place avec Jacques Calvet (Peugeot), Gilbert Trigano (Club Méditerranée), Didier Pineau-Valenciennes (Schneider), Michel Albert (AGF), Jean Gandois (Péchiney), Jean-Louis Desour (chaussures André), Jérôme Monod (Lyonnaise des Eaux), Gérard Pélisson (Accor).

Frandev a d'ailleurs fonctionné à merveille. On la retrouve aux noyaux durs de Paribas, de la Société Générale et de l'IDI. Comme le confiait très tranquillement Pierre Moussa à la presse à la veille du démarrage des privatisations : *"Il n'y a quasiment pas de limite à la quantité d'argent que nous pouvons réunir sur un investissement prometteur"*



Coll. Fondation Jean-Jaurès

Ambroise Roux, "un revenant"



L'ex-patron de la CGE, au temps où elle employait un zélé directeur de filiale du nom d'Edouard Balladur, n'est pas vraiment l'archétype de ces jeunes managers et autres *golden boys* qui font la gloire du libéralisme des eighties. Lui, c'est plutôt l'homme des sixties. Ami intime de Georges Pompidou, alors véritable chef occulte du CNPF et potentat indéboulonnable d'une CGE quelque peu endormie mais tentaculaire, c'est en effet dans les années 60 qu'il parvint au sommet du pouvoir. Il était l'homme qui faisait -et défaisait- la politique industrielle de la France. 1974 marqua le début de son déclin. Raymond Barre, lui, l'enferma carrément dans un placard et mai 1981 le vit partir à la retraite.

Il put ainsi à loisir cultiver ses dons de spirite et de médium. Mais faire tourner les tables est sans doute, à la longue, un peu lassant. Le retour au pouvoir de ses amis politiques lui redonna, à 66 ans, des envies gamines. Avec les privatisations et surtout celle de "sa" CGE, le revoilà en piste. Pas sous les feux de la rampe dont il s'est toujours méfié, mais dans l'ombre -sans, toutefois, négliger d'accumuler les prébendes : PDG de la Générale Occidentale, administrateur du CCF et de la Générale des Eaux- et à portée de l'oreille du Ministre de l'Economie. *"Pas une seule opération ne s'est faite sans moi"* aime à se vanter Ambroise Roux qui a, en tout cas, directement réalisé le rachat de la Générale Occidentale de Goldsmith par la CGE privatisée. Ambroise s'intéresse à la presse maintenant. On a peur pour Hersant.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Jérôme Monod, " le branché"

Directeur de cabinet de Jacques Chirac en 1975 et 1976, puis Secrétaire Général du RPR et grand manitou de la mairie de Paris, cet énarque très politique découvrit sur le tard les délices du grand business. Bombardé, grâce à son ami Chirac, président de la Lyonnaise des Eaux, il a bénéficié, en dot, de l'attribution de la moitié du service des eaux de la Ville de Paris lorsque celui-ci fut privatisé.

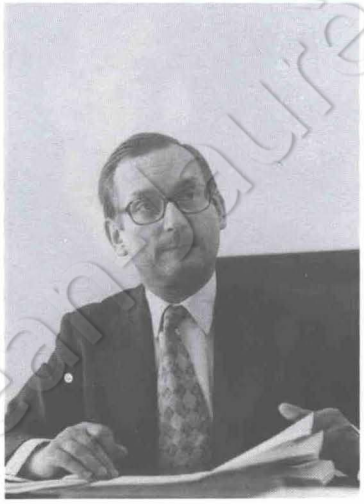

Jérôme Monod est l'homme qui, dans les privatisations, investit pour le RPR dans les média. Il avait déjà le réseau câblé de la Ville de Paris, il vient de mettre un -grand- pied dans M6 en association avec la CLT et d'investir dans Havas et Pathé-Cinéma. De quoi permettre à ses "amis", si le vent tourne, de conserver une bonne image médiatique.

Gérard Eskenazi, "le franc belge"

Il était le bras droit de Pierre Moussa à Paribas. Il est devenu celui d'Albert Frère, le milliardaire belge. Ce qui a scellé cette association ? Le transfert à l'étranger de la filiale suisse de Paribas en 1981 dont, grâce à Eskenazi, Lambert a pu racheter un morceau de roi. Comme quoi l'argent transcende les frontières. Et peut faire d'un modeste diplômé d'HEC un financier de haute volée capable d'aligner 60 milliards de francs -qui ne lui appartiennent pas bien sûr- pour participer au loto des privatisations.

Exclu de Paribas à la suite du scandale de 1981, Gérard Eskenazi va pouvoir faire de la holding suisse Pargesa -à qui il avait vendu Paribas-Suisse- une véritable puissance internationale pesant aujourd'hui près de 15 milliards de francs. En même temps que grossissait le groupe Bruxelles-

Coll. Fondation Jean Jaurès

Lambert, son partenaire, qui multipliait par sept son capital. En France,Gérard Eskenazi s'occupe de deux banques privées: la Société Internationale de Banques et la Banque de Gestion Privée spécialisée dans la gestion de capitaux pour grands investisseurs récemment fusionnées. Une puissance accrue par ses liens personnels privilégiés avec Didier Pineau-Valenciennes, le PDG qui coula Creusot-Loire et dirige aujourd'hui Jeumont-Schneider. Leur commune détestation de la gauche les a sans doute rapprochés.

Claude Bébéar, "trésorier de l'UDF"

Il l'avoue lui-même, cet ex-giscardien qui aime bien Barre, mais ne s'entend pas si mal avec Chirac : les fins de mois de l'UDF, c'est lui. PDG du groupe Axa - autrefois Mutuelles Unies- Bébéar est un assureur du troisième type : c'est un raider. Les "raids" sur Drouot, la Providence, la Royale Belge, c'est lui.
Déjà actionnaire de Schneider, Axa est entré, avec les privatisations, dans les noyaux durs de Paribas, du CCF, de la Société Générale -via Marceau Investissement- et à l'IDI. Mais c'est surtout l'UAP à venir qui intéresse Claude Bébéar. Un appétit, et une trop belle santé, qui commencent à agacer ses chers amis et partenaires.

Jean-Marc Vernes, "le banquier du RPR"

Il se dit *"gaulliste historique"*, est d'ailleurs membre des instances dirigeantes du RPR après l'avoir été à l'UDR, tutoie Jacques Chirac et n'aime guère Balladur. Ce banquier industriel- homme d'affaires-financier ne garde pas un bon souvenir de la période 1981-1986. En 1981, la gauche nationalise sa banque, en 1986, ce sont les Italiens qui lui raflent son groupe Béghin-Say.
Heureusement pour Jean-Marc Vernes, le lancement des privatisations lui a redonné quelques occupations. Il dirige la

Coll. Fondation Jean Jaurès

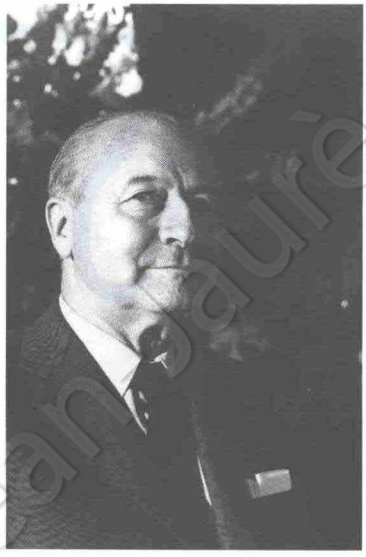

Société de Participations Mobilières entrée au noyau dur d'Havas. Avec son vieil ami Jack Francès et Serge le fils de son autre vieil ami Marcel Dassault, il contrôlait déjà la Société Centrale d'Investissement, la Compagnie industrielle et le groupe Victoire. De quoi pouvoir rêver obtenir le noyau dur du noyau dur de la Compagnie Financière de Suez. C'était la "seule vraie faveur" qu'il avait demandée à Chirac. Patatras : agacé par la polémique sur les "amis", Balladur qui le déteste l'en a écarté. Le krach boursier est venu à point nommé pour lui permettre de racheter les actions des petits porteurs affolés. A combien se monte aujourd'hui sa participation ? A près de 3% sans doute. Une véritable affaire : en voulant le punir, Edouard Balladur lui a permis d'achèter ses actions 20% de moins que tout le monde.

Les autre amis de la famille

Bernard Pagezy, rival de Bébéar, PDG de la Compagnie du Midi, actif membre du RPR, il attend sagement les AGF.

Jack Francès, patron du groupe Victoire, a participé avec son ami Vernes à la reprise en douce de Suez qu'il a autrefois dirigée. Mais sa véritable ambition reste d'obtenir une part importante du GAN.

Didier Pineau-Valenciennes, PDG de Jeumont-Schneider, et ex-"Monsieur Creusot-Loire" avec 8 milliards de passif et 30 000 suppressions d'emplois. En 1985, au bord de la faillite, il réclamait la nationalisation de son entreprise. Voilà qui le qualifie certainement pour participer aujourd'hui aux tours de table des privatisations.

Marc Fournier, président de la Compagnie de Navigation Mixte, a obtenu jusqu'à présent 0,6 % de Paribas, 0,5% de Suez et 61% de France Média International. Et il n'a pas dit son dernier mot.

Guy Dejouany, PDG de la Générale des Eaux, présent à Paribas, à la Société Générale, à la CGE et à Saint-Gobain. Toujours partant pour la suite.

Collection Jean Jaurès

POST-FACE

MM. Chirac et Balladur ont décidé, en septembre dernier, d'accélérer le rythme des privatisations pour des raisons strictement politiques. Ils n'ignoraient pourtant pas le fait que la bourse donnait déjà de graves signes d'essouflement ; qu'elle avait vu ses cours multiplier par 4,5 depuis 1982 alors que la production industrielle était restée étale.

Le parti chiraquien a joué le tout pour le tout : il n'avait plus confiance dans le verdict des urnes. D'où son projet consistant à parachever la main-mise sur l'économie par ses proches et ses obligés.

Et il a perdu son pari : désormais la poursuite des privatisations -sauf entêtement maniaque- est rendue impossible par la situation.

Comment en effet vendre des groupes ou des banques dont la valeur boursière fait apparaître une perte de 30 à 40 % par rapport à leur valeur réelle ?

Comment justifier de nouvelles ponctions sur le marché financier, terriblement traumatisé par le séisme financier ? Le gouvernement doit conforter la bourse : il ne doit pas lui donner le coup de grâce !

Coll. Fondation Jean Jaurès

Enfin comment continuer à privatiser sans renforcer encore les privilèges et les passe-droits accordés à "l'actionnariat stable" ? Déjà en France, et à l'étranger, on soulignait que la légitimité des dirigeants des entreprises privatisées ne reposait sur aucune base visible et avouable. Ils ont été nommés par le pouvoir politique, au gré d'affinités électives et sélectives. ***La privatisation de l'UAP n'aurait donc d'autre but que de consolider le dispositif du verrouillage de l'économie par un clan.***

Cette situation n'est pas acceptable. Si, demain, les choses restaient en l'état, qui nommerait les successeurs des actuels dirigeants ? Certainement pas les petits porteurs. Ni même sans doute les actionnaires des "noyaux durs". Ils seraient cooptés par leurs pairs, membres en place des conseils d'administrations.

Quelques dizaines de personnes contrôleraient alors durablement des entreprises et des banques qui pèseraient financièrement trois fois plus lourd que le budget de l'Etat. Ainsi s'exercerait l'influence sans partage d'une synarchie indépendante de tout contrôle.

Les socialistes veulent sortir le pays de la crise par une action volontariste et cohérente rompant

Fondation Jean-Jaurès

avec le laisser-faire. Les pays qui gagnent, aujourd'hui, dans la guerre économique ont su, hier, agir en profondeur sur les structures, investir massivement dans la formation et la recherche, développer le dialogue social.

A cet égard, la nationalisation avait amorcé l'association des salariés à la gestion des entreprises par l'élection des représentants du personnel aux conseils d'administrations. La privatisation qui a chassé les élus salariés , représente une régression sociale et une forme de détournement de l'effort collectif réalisé entre 1981 et 1986 par la collectivité et les travailleurs des entreprises nationales.

Pour les libéraux, le plan n'aurait plus d'objet. Cette affirmation contraste avec l'utilisation de plus en plus répandue des techniques de planification dans certains pays réputés libéraux comme le Japon ou la Corée, mais aussi dans les organismes étatiques comme la N.A.S.A. aux Etats-Unis ou dans de grandes multinationales.

La France qui occupe une position intermédiaire dans la division mondiale du travail a besoin d'une planification moderne, mobilisant le pays autour d'objectifs prioritaires. Nous savons que les pays qui résistent et qui gagnent sont ceux qui

Coll. Fondation Jean Jaurès

assurent l'existence de pôles de compétitivité et qui préparent l'avenir.

En 1988, il faudra renforcer la cohérence de notre appareil productif, gravement affaibli. Parmi les moyens utilisables, il y a l'intervention de capitaux publics suppléant les carences des capitaux privés. Les petits actionnaires, plus que d'autres, risquent d'être découragés d'investir dans l'économie à la suite du krach financier . En effet, ils auront vu leur patrimoine s'appauvrir tout en constatant que leur pouvoir est inexistant : le mythe du capitalisme populaire n'aura pas survécu à l'hiver du libéralisme. Il faudra donc introduire des "écrans" entre les petits porteurs et le marché financier pour assurer la répartition et l'amortissement des risques : SICAV, fonds de placement et autres formules d'intermédiation doivent permettre de drainer l'épargne des particuliers vers l'investissement, et lui assurer une bonne stabilité, sans exiger des petits actionnaires qu'ils fassent le métier de capitalistes.

Fondation Jean-Jaurès

Ainsi l'économie mixte doit permettre d'ajouter un ***plus*** *en faveur de l'investissement productif ; l'Etat que les libéraux dénigrent pour mieux le subjuguer a cette qualité : c'est un actionnaire patient. Il peut privilégier le long terme, indispensable dans les technologies de pointe. Il est aussi exigeant : il peut faire prévaloir les objectifs d'intérêt national. En revanche, les groupes privés, menacés à tout moment d'O.P.A. sauvages, doivent privilégier le rendement boursier.*

Pour que la France reste une grande nation industrielle et assure son indépendance, il faut donc additionner un secteur public performant et un tissu industriel privé révitalisé.

C'est au regard de cet objectif qu'il conviendra d'examiner, au cas par cas, la place et le rôle des capitaux publics dans l'industrie et dans la banque.

Notre approche sera économique contrairement à la politique systématique menée par la droite. Le contrôle public ou la création d'entreprises publiques sera subordonné à notre démarche d'ensemble. Dans cette perspective, le renforcement du rôle d'opérateurs financiers sérieux, capables d'expertise et de vision à moyen terme s'imposera. A cette fin, une partie de ceux-ci, notamment les grandes banques et les compagnies

Coll. Fondation Jean Jaurès

d'assurances doit être adossée à l'Etat : les évènements en cours renforcent l'analyse constante des socialistes sur ce point.

En second lieu, nous serons conduits à examiner la situation créée par l'existence de ce bloc de contrôle de l'économie nationale constitué par le système des "noyaux durs". Il y va du dynamisme de l'économie et de la transparence démocratique. La droite distingue ces grands actionnaires stables qu'elle a privilégiés : ***nous agirons dans ce domaine en préservant les intérêts et les droits des petits actionnaires.***

Enfin nous disons très clairement que, à moins de six mois d'une consultation très importante, toute éventuelle opération serait, à la fois, dangereuse et suspecte.

Le parti socialiste travaille à préciser ses propositions qu'il arrêtera le 16 janvier 1988. Il le fait avec le souci de répondre aux véritables enjeux que souligne une actualité, nationale et internationale, lourde de menaces.

Michel CHARZAT
Le 12 novembre 1987

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

SOMMAIRE

PREFACE	2
NATIONALISATIONS : UNE REUSSITE INSCRITE DANS LES CHIFFRES	4
PRIVATISER ? MAIS POUR QUI ET POUR QUOI ?	14
DES ERREURS QUI COUTENT CHER	36
EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE...	52
POURSUIVRE LES PRIVATISATIONS ?	55
LES AMIS D'EDOUARD	66
POST FACE	72

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Réalisation:
Secrétariat National au Secteur Public
Diffusion:
Secrétariat National à la Communication
Les dessins de Wolinski sont extraits du Nouvel Observateur
avec son autorisation.
Photos: Duclos/Gamma - Feler, Guichard, Langevin,
Bureau/Sygma - Witt, Chesnot/Sipa
Conception graphique: TOTEM A
Impression: Avenir Graphique
Prix : 20 francs

Coll. Fondation Jean-Jaurès


500
200
100
CENT FRANCS
EUGÈNE DELACROIX
536105 DEUX CENTS
L'ESPRIT DIRIGE LES